



HAL
open science

Denys d'Halicarnasse et l'histoire du monde grec à travers les excerpta des Antiquités Romaines

Sophie Bouffier

► **To cite this version:**

Sophie Bouffier. Denys d'Halicarnasse et l'histoire du monde grec à travers les excerpta des Antiquités Romaines. Sylvie Pittia. Fragments d'historiens grecs. Autour de Denys d'Halicarnasse, 298, École française de Rome, pp.231-264, 2002, Collection de l'École française de Rome, 2-7283-0663-X. hal-03089160

HAL Id: hal-03089160

<https://amu.hal.science/hal-03089160>

Submitted on 28 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
2002

EXTRAIT

sous la direction de Sylvie Pittia

AUTOUR DE DENYS D'HALICARNASSE

FRAGMENTS
D'HISTORIENS GRECS

COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
298

DENYS D'HALICARNASSE ET L'HISTOIRE DU
MONDE GREC DANS LES EXCERPTA DES
ANTIQUITES ROMAINES (LIVRES 14-20)

SOPHIE COLLIN BOUFFIER

L'objectif de Denys d'Halicarnasse¹ dans ses *Antiquités romaines*

n'est pas d'écrire une histoire universelle, on l'a souvent souligné, mais de présenter l'histoire de Rome depuis ses origines jusqu'à la première guerre punique². Son projet historique répond à une logique qui est de montrer la grecité de la cité de Romulus, selon ses propres termes³, mais également de répondre au souhait augustéen : il s'agit de rétablir l'ordre moral ancestral en donnant des leçons d'histoire ancienne aux contemporains de Denys et en soulignant de ce fait la décadence du I^{er} siècle⁴. Le Grec Denys écrit pour des Grecs mais dans le but de leur faire connaître et de ce fait, accepter le monde nouveau que représente Auguste, en opposition avec l'élite philhellène que symbolisait un Marc-Antoine. Le monde grec et son histoire sont alors évoqués dans des digressions éditantes, destinées à apaiser les vaincus en leur montrant la valeur des vainqueurs. Tels

sont les objectifs généralement mis en exergue. Denys fait ainsi quelques allusions au passé grec des uns et des autres, Athéniens, Lacédémoniens essentiellement pour le monde égéen, Italiotes et Siciliotes pour le monde occidental, et un helléniste ne pourra négliger cette source, surtout en ce qui concerne l'Occident grec où la documentation est tellement lacunaire : la version que propose Denys sur tel ou tel régime politique, personnalité ou événement, est parfois la seule ou la plus complète sur le sujet. Elle peut également offrir un éclairage différent. Ainsi le tableau

¹ J'adopterais ensuite l'abréviation Denys pour désigner l'historien.

² D. H. 1.1-5.

³ Cf. le prologue même de D. H., « tout ce qui concerne les fondateurs de cette cité, qui ils étaient, ... je le révélerai dans ce livre où je promets de démon-

trer que ces hommes étaient des Grecs » (A. R. 1.5); P.-M. Martin, *Rome, cité grecque dressée contre les barbares, d'après les excerpts de Denys d'Halicarnasse*, dans *Pallas*, 53, 2000, p. 147-158.

⁴ En dernier lieu S. Crouzet, *Les excerpts de Denys d'Halicarnasse, un reflet de l'idéologie romaine du I^{er} siècle av. J.-C.*, dans *Pallas*, 53, 2000, p. 159-172.

dressé par Denys sur la tyrannie d'Aristodèmos de Cumes au livre 7 n'a pas son équivalent chez Diodore de Sicile ou les historiens antérieurs. Il faut donc s'interroger sur la version qu'il donne du monde grec et sur les objectifs qu'il poursuit en présentant des thèmes extérieurs à son sujet. Je me limiterai ici aux fragments, qui soulèvent davantage de problèmes. En effet, les sources dont nous disposons sont de nature différente. Les manuscrits ambrosiens, d'une part, suscitent toujours des questions : s'agit-il entièrement d'une *épitomé*? composée ou non par Denys? Quels sont, le cas échéant, les passages non remaniés? Les traités du X^e siècle, d'autre part, résultent de coupes opérées par les excerpteurs byzantins, soucieux d'édification morale, et qui sélectionnaient les passages dionysiens en fonction des sujets qu'ils avaient à traiter. Ils ont donc détruit l'unité première du récit, et peut-être le sens même de l'œuvre. Évoquons en guise de préambule une des difficultés itératives de ces fragments, celle de la datation des événements. Dès le livre 1, Denys reprend le modèle diodoréen⁵ en datant les événements par une triple référence, les Olympiades (en nommant éventuellement le vainqueur de la course prestigieuse du stade⁶), l'archontat athénien⁷ et les consuls romains. Dans les livres fragmentaires, ce comput chronologique disparaît, ce qui constitue sans doute une première intervention des excerpteurs dont l'objectif n'était pas de donner une histoire de Rome ou du monde grec. Pour les auteurs du *De legationibus*, du *De virtutibus*, du *De insidiis*, ou bien ceux du *De obsequiis*, constituer un florilège des écrits de l'Antiquité sur les ambassades des Anciens, leurs vices et vertus ou leurs complots ne comportait plus de démarche diachronique, puisque Grecs et Romains, République et Empire romains appartenaient à une époque intemporelle destinée à servir de modèle. En revanche, les débats qui entourent le texte de l'*Ambrosianus*, rapporté par les deux manuscrits découverts dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan par A. Mai (*Ambrosiana* 80 sup. et *Ambrosiana* Q 13 sup.), ne permettent pas de proposer d'explication satisfaisante sur la disparition des indices chronologiques. Néanmoins les fragments concernés évoquent des périodes mal connues et plus ou moins mythiques du monde grec : fondations de

⁵ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, livre 1, Fr. Chamoux et P. Bertrac éd. (*Collection des Universités de France*), Paris, 1993, p. xliii-xliv.

⁶ D. H. 2. 58-59; 3.1; 3.46; 4.1; 4.41; 5.1; 5.37; 5.50; 6.1; 6.49; 8.1; 8.72; 9.37; 9.56; 9.61; 10.1; 10.53; 11.1.

⁷ Le comput athénien apparaît d'ailleurs bien après le comput olympique, en 670 av. J.-C. alors que D. H. mentionne une olympiade pour la première fois en 713 av. J.-C.; cf. D. H. 3.1; 3.46; 4.1; 4.41; 5.1; 5.37; 5.50; 6.1; 6.49; 7.3; 8.1; 8.72; 8.83; 9.1; 9.37; 9.56; 9.61; 10.1; 10.53; 11.1; 11.62.

cités, troubles des temps archaïques... Il n'est donc pas surprenant que l'historien, ou son abrégiateur, n'ait pas proposé de datation.

Dans les fragments des livres 14-20, les références au monde grec concernent trois thèmes, évoqués de manière plus ou moins précise en fonction de l'objectif dionysien : quelques rares allusions au monde égéen, qu'il faut lire parallèlement à celles proposées dans les livres complets; quelques développements sur l'histoire des Grecs d'Italie et de Sicile, et plus longuement l'expédition de Pyrrhus en Italie; ces deux derniers thèmes n'étant traités que parce qu'ils entrent directement dans l'histoire de Rome et de son expansion en Italie au III^e siècle.

1 - L'HISTOIRE DU MONDE ÉGÉEN

Ceci concerne les fragments 19.B, 14.B, 14.G, 14.C, 20.M⁸.

- le contexte socio-politique de la première guerre de Messénie (fragment 19.B = 19.1.2 KJ) :

Tandis que les Lacédémoniens combattaient Messène et que la cité était privée de ses hommes, les femmes et surtout les jeunes filles en âge de se marier les prièrent de ne pas les laisser qui, sans mari, qui, sans enfant. Alors, du camp, on ne cessa d'envoyer à tour de rôle des jeunes gens pour s'accoupler avec les femmes; ils s'unissaient au hasard des rencontres. De ces accouplements sans distinction naquirent des enfants, qui, une fois devenus adultes, étaient insultés par les Lacédémoniens : ils les appelaient Parthénies. Une sédition ayant eu lieu, les Parthénies, vaincus, quittèrent volontairement la cité et envoyèrent consulter l'oracle de Delphes⁹.

Le fragment, tiré des manuscrits de l'*Ambrosianus*, ne semble pas avoir fait l'objet d'un résumé : on retrouve dans d'autres textes

⁸ J'ai adopté la numérotation que nous proposons dans Denys d'Halicarnasse, *Rome et la conquête de l'Italie aux IV^e et III^e siècles av. J.-C.* (Antiquités romaines, livres 14-20). Texte grec, traduction et commentaire, S. Pittia et alii éd., Les Belles Lettres, coll. Fragments, Paris, 2002. Le texte et la traduction que je présenterai au cours de ces pages sont tirés de cette édition, à une exception près. La numérotation en chiffres arabes est celle qu'adopte K. Jacoby, *Antiquitates Romanae*, Teubner, Leipzig, 1885-1905.

⁹ D. H. 19.B (= 19.1.2 KJ) : 'Ὅτε Λακεδαιμόνιοι Μεσσηνίην ἐπολέμουν καὶ ἐρημὸς ἀνδρῶν ἢ πόλις ἦν, δεομένηαι τὰς γυναῖκες καὶ μάλιστα τὰς ἐν ἀκμῇ παρθένους μὴ περιτέην τὰς μὲν ἀγάμους, τὰς δὲ ἀτέκνους γυναικείας ἐπέμνοντο τινες αἰεὶ νεοὶ παράλλας ἀπὸ τοῦ στρατοπέδου τῆς μίσεως τῶν γυναικῶν ἕνεκα καὶ συνηῆσαν, αἷς ἐπιπύουσι· ἐκ τούτων γίνονται τῶν ἀδικησάντων ἐπιμίξιων παῖδες, οἷς ἀνδροφέντας οἱ Λακεδαιμόνιοι προσηλλάκιον τὰ τε ἄλλα καὶ Παρθενίας προσηγόρευον. Στᾶσεως δὲ γενομένης ἠτηρήθησαν οἱ παρθενία ἀναχωροῦσιν ἐκόντες ἐκ τῆς πόλεως καὶ πέμψαντες εἰς Δελφοὺς χρησίων ἐλαβὼν πλεῖν εἰς Ἰταλίαν.

les mêmes tournures sur les allers et venues des soldats, les accablent sans distinction. Ainsi Strabon¹⁰ énumère précisément les versions les plus courantes d'Antiochos de Syracuse et d'Éphore, et Athénée transmet celle de Théopompe¹¹. Mais la version de Denys est la plus neutre et la plus susceptible de donner une vision ancienne de l'événement. En effet, selon Antiochos, les enfants de citoyens nés durant l'expédition auraient été appelés Parthénies et exclus de la citoyenneté. Selon Éphore, seuls les enfants et les vieillards seraient restés pour garder la cité, tandis que les combattants prètaient serment de ne pas rentrer dans leur patrie avant d'avoir vengé leur roi, tué par les Messéniens. Après dix ans de conflit, une délégation de femmes spartiates serait venue exposer à l'armée les risques d'une telle attitude, et précisément la menace d'un déclin démographique. D'où les unions avec des combattants sans mariage légitime. Ces textes présentent très vraisemblablement une version officielle et tardive de la *stasis* qui déchire Sparte, comme la plupart des cités grecques en expansion aux VIII^e et VI^e siècles av. J.-C. Les Parthénies des bâtards ont toute chance d'avoir été élaborés *a posteriori*, car ils suggèrent d'abord l'existence d'une société codifiée (des mariages officiels, une citoyenneté assurée par celle du père et de la mère), mais font référence également à la peur de l'oligarchie spartiate, qui n'apparaît qu'à partir du milieu du V^e siècle av. J.-C., sous la pression des conflits militaires¹². Les luttes d'influence entre les différents clans de la cité ont dû être occultées au profit de l'explication démographique. En revanche dans le texte dionysien, les faits nous sont présentés bruts, sans allusion à la situation politique et sociale. On peut s'interroger sur les sources utilisées par Denys : Éphore et Antiochos ne figurent pas dans l'inventaire des sources citées au livre I des *Antiquités romaines*.

— La renaissance de l'olivier de l'Acropole, connue par l'un des manuscrits de l'*Ambrosianus* (fragment 14.B = 14.2.1.2 KJ)

À Athènes, dans l'enclos d'Érechthée qui naquit du sol même, Athéna avait planté un olivier sacré lors de sa querelle avec Poséidon sur la possession de la région : l'arbre fut brûlé par les Barbares avec le reste des biens du sanctuaire lorsqu'ils se furent rendus maîtres de l'Acropole; mais le lendemain, l'olivier faisait jaillir du tronc un rejet haut d'une coudée environ : les dieux voulaient ainsi rendre évident à

¹⁰ Str. 6.3.2-3.

¹¹ Ath. 6.271c.

¹² P. Cartledge, *Sparta and Lakonia: a Regional History 1300-362 B.C.*, Londres, 1979, p. 307-317.

tous que la cité, se relevant rapidement, produirait de nouveaux rejets à la place des anciens¹³.

Ce texte est associé à la redécouverte du *lituus* de Romulus. L'épisode de l'incendie de l'Acropole est connu avant Denys par le texte d'Hérodote¹⁴, qui présente probablement une version officielle, élaborée à Athènes dans le courant du V^e siècle av. J.-C.¹⁵ La version dionysienne suit la tradition et n'apporte aucune donnée nouvelle par rapport à ce que l'on savait déjà. Par le rapprochement entre Athènes et Rome, Denys souligne la valeur magique des objets liés à la fondation, et assimile Romulus à Athéna, chacun ayant doté sa cité d'un objet symbolique qui assure son identité et préserve sa survie.

— Les épisodes moralisants sont d'interprétation plus difficile, en ce que Denys, par le caractère allusif de sa démarche, offre une vision parfois différente de celle que présentent habituellement d'autres sources sur les mêmes sujets. Dans la comparaison des tempéraments grec et romain, on retrouve le *topos* dionysien : les Romains l'emportent sur leurs prédécesseurs par leur mansuétude à l'égard des peuples vaincus et par l'austérité de leur vie quotidienne, *topos* que l'on observe déjà dans les livres complets¹⁶.

Ainsi, dans le fragment 14.G (= 14.6 KJ), Denys souligne la mansuétude et la générosité romaines lors de l'affaire des Tusculans (390 av. J.-C.) par opposition à l'attitude des Athéniens, qui ont massacré les Samiens, leurs colons, et des Lacédémoniens, qui ont servi leurs frères de sang, les Messéniens.

Les Athéniens, en tout cas, à l'égard des Samiens qui étaient leurs colons, les Lacédémoniens à l'égard des Messéniens qui étaient comme leurs frères, renièrent leurs liens de parenté après un conflit avec eux et, une fois leurs cités prises et soumise, les traitèrent avec tant de cruauté et de sauvagerie, que l'excès de leurs crimes à l'égard

¹³ D. H. 14.B (= 14.2.1-2 KJ) : Ἀθήνησι μὲν ἐν τοῦ γηγενεῶς Ἐρεχθῆος τῷ σιμῶ ἱερῷ τις ἐπ' Ἀθηναίους φευροῦσα ἐλάτα κατὰ τὴν ἑρὶν τὴν γενομένην ἀντὶ τοῦ Ποσειδῶνα περὶ τῆς γῆρας, ἅμα τοῖς ἄλλοις τοῖς ἐν τῷ ἱερῷ οὖσαν ἐμπεροῦσθαι ὑπὸ τῶν βαρβάρων, ὅτε τῆς ἀκροπόλεως ἐκράτησαν, δευτέρῳ τῆς ἐπιτηρείας ἡμέρῃ βλάστον ἐκ τοῦ στελέχους ἀνήκεν ὅσον τε πηχύατον, βλαστὸς ἀντὶ τῶν παλαιῶν ἐξείσοι νέως, ἄλλον ἄρασι ποιήσαι βουλομένων τὸν θεῶν, ὅτι ταχέως ἑαυτὴν ἡ πόλις ἀνάσθουσα.

¹⁴ Hdt. 8.55.

¹⁵ M. Detienne, *L'olivier : un mythe politico-religieux*, dans M. I. Finley (dir.), *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye, 1973, p. 293-306.

¹⁶ Cf. par exemple, D. H. 1.17 : Rome protégée par la *Tyché*, accorde le droit de cité alors que Thébins, Lacédémoniens et Athéniens sont avarés de cette mesure; 1.25-27 : Les époux romains avaient droit de mort sur une femme qui s'adonnait à la boisson, et sur des fils débâtissants, alors que les Grecs peuvent au pire déshériter leurs enfants s'ils s'opposent à leur autorité.

d'hommes de même race ne le céda pas même au comportement des plus farouches Barbares¹⁷.

Les Grecs seraient également avarés de leur droit de cité¹⁸. Ce texte à dimension éthique est logiquement présenté dans le traité *Vices et Vertus* (manuscrit *Tur. C 980* édité par H. de Valois), conformément à l'entreprise d'anthologie thématique de Constantin VII Porphyrogénète. Denys évoque ici les relations de *συγγένεια* (liens de parenté) et de *ὁμοφυλία* (de même race), qui fondent le discours de propagande politico-militaire lors de la constitution des symmachies de la guerre du Péloponnèse. Les Grecs sont unis par des liens de sang, constitués lors d'un passé plus ou moins mythique. Ainsi les Samiens apparaissent comme les colons des Athéniens, car Athènes cherche à fédérer l'ensemble des Ioniens sous sa coupe en mettant en avant les origines mythiques des Samiens, descendants de l'Épidaurien Proclès, lui-même issu de Cécrops¹⁹. À l'inverse, Lacédémoniens et Messéniens seraient de même origine, tous descendants d'Héraclès revenus prendre possession de leur héritage et assimilés par la tradition antique aux envahisseurs doriens²⁰. Ici aussi, Denys se contente de répéter en deux mots des choses connues de tous ses lecteurs, car son but est de souligner la grandeur d'âme des Romains à l'égard d'étrangers. Les termes utilisés par l'historien pour désigner les dispositions d'esprit des Grecs à l'égard de leurs homologues, *ἐπιεικεῖα* et *φιλανθρωπία* sont des valeurs couramment associées dans la littérature grecque : fortement connotées, elles renvoient à l'idée de justice, de lois, ainsi qu'à celles d'indulgence et d'humanité, qui furent d'abord l'apanage des dieux, avant d'avoir été adoptées par les hommes²¹. Si les Grecs ont perdu ces principes de douceur à l'égard d'autrui, c'est aux Romains qu'il revient de les avoir rétablis en établissant la règle de la *clementia* à destination des vaincus, notion qui apparaît dans les textes du I^{er} siècle av. J.-C., en particulier chez Salluste²² et Cicéron²³, mais qui serait une des vertus du *mos maiorum* défendu par Auguste. Denys oppose à la magna-

¹⁷ D. H. 14.G (= 14.6 KJ) : Ἀθηναῖοι μὲν γε Σαμίους ἀποίκους ἐαυτῶν ὄντας, Λακεδαιμόνιοι δὲ Μεσσηνίους ἀδελφῶν οὐδὲν διαφέροντας, ἐπειδὴ προσέκρουσαν αὐτοῖς τι, διαλυσάμενοι τὴν συγγένειαν οὕτως ὡμῶς ἐχειρίσαντο καὶ θηριαδῶδες, ἐπειδὴ τὰς πόλεις αὐτῶν ὑποχείριους ἔλαβον, ὥστε μηδὲ τοῖς ἀγριωτάτοις τῶν βαρβάρων ὑπερβολὴν τῆς εἰς τὰ ὁμόφυλα παρανομίας παραλίπειν.

¹⁸ Aucune allusion n'est faite à la cité de Sybaris dont les textes soulignent néanmoins l'ouverture en matière de droits civiques : cf. D. S. 12.9.2.

¹⁹ Paus. 8.4.1-3; Cl. Baurain, *Les Grecs et la Méditerranée orientale. Des siècles obscurs à la fin de l'époque archaïque*, Paris, 1997, p. 135-137.

²⁰ Isoc. 12.177; Cl. Baurain, *Les Grecs...*, p. 131-135.

²¹ J. de Romilly, *La douceur dans la pensée grecque*, Paris, 1979, p. 43-63.

²² Sal. Cat. 12.5.

²³ Cic. Off. 1.34.

nimité romaine la sauvagerie des Grecs; en effet, Denys adhère au témoignage de Douris de Samos, qu'il utilise peut-être : lors de la révolte de Samos en 441-440, Périclès aurait fait preuve d'une grande cruauté dans la répression : si Thucydide passe sous silence les tortures infligées aux Samiens²⁴, Plutarque rapporte les propos de Douris, tout en cherchant à atténuer la dureté de Périclès, que la partialité de l'historien samien exagérerait : marqués de la chouette athénienne, réplique au tatouage d'un navire samien sur le front des prisonniers athéniens, les triérarques et marins samiens sont alors soumis au supplice de *l'apotyparismos*, achevés à coups de massue après plusieurs jours d'exposition et privés de sépulture²⁵. Il est assez probable que Thucydide, admirateur de l'œuvre du stratège athénien, ait minimisé ses actes moralement répréhensibles. Le texte de Denys ici nous permet d'avoir une vision différente d'un événement occulté par l'historien « officiel » de la guerre du Péloponnèse.

Dans le même registre, selon Denys (fragment 20.M = 20.13.2-3a KJ), les règles morales des Romains, dont l'application est contrôlée par les censeurs, sont encore plus strictes que celles des Athéniens et des Lacédémoniens.

Les Athéniens furent réputés pour infliger des peines aux insouciants, aux paresseux ne faisant rien d'utile, parce qu'ils considéraient qu'ils causaient du tort à la communauté. Les Lacédémoniens l'étaient pour avoir confié aux Anciens le soin de frapper de leur canne les citoyens qui se tenaient mal dans un lieu public. Ils n'exerçaient cependant pas leur vigilance et leur surveillance sur ce qui se passait dans les maisons, considérant que la porte de sa demeure constituait pour chaque individu la frontière de sa liberté privée²⁶.

Bien qu'il soit colligé dans les manuscrits de l'*Ambrosianus*, ce passage offre la même orientation que le fragment précédent tiré du *De uirtutibus* (14.G = 14.6 KJ). Denys y définit la notion d'hellénisme dont il voit l'aboutissement chez les Romains. Si le tableau des usages lacédémoniens correspond à ce que nous apprennent les sources littéraires (en particulier la *Vie de Lycitruque* de Plutarque), les pratiques athéniennes décrites ici semblent s'opposer à l'image que la cité donne d'elle-même : une communauté politique prônant

²⁴ Th. 1.115-117.

²⁵ Plu. Per. 25-28.

²⁶ D. H. 20.M (= 20.13.2-3a KJ) : Ἀθηναῖοι μὲν δόξης ἐτυχον, ὅτι τοὺς ῥαθυμοῦς καὶ ἀργούς καὶ μηδὲν ἐπιτηδόντας τῶν χρησίων ὡς ἀδικούντας τὸ κοινὸν ἔζητιον, Λακεδαιμόνιοι δὲ, ὅτι τοὺς πρᾶσβυτάτους ἐπέτερον τοὺς ἀκοσμοῦντας τῶν πολιτῶν ἐν σφῶντι τῶν δημοσίων τότῳ ταῖς βακτηρίαις παῖτεν τῶν δὲ κατ' οἰκίαν γενομένων οὐτε πρόνοιαν οὐτε φυλακὴν ἐποιοῦντο, τὴν αὐλεῖον θύραν ἐκάστου ὄρον εἶναι τῆς ἐλευθερίας τοῦ βίου νομίζοντες.

la liberté de parole et d'action²⁷ et le rejet du travail manuel à travers les théories philosophiques d'un Aristote selon lequel seule la participation politique est une activité digne de l'homme libre²⁸. D'après Hérodote²⁹ et Diodore de Sicile³⁰, Solon aurait introduit en Attique une loi égyptienne obligeant les citoyens à faire une déclaration de revenus annuelle sous peine de mort. Solon l'aurait adaptée en obligeant les Athéniens à justifier d'une activité rémunératrice. Cette loi, qui est signalée dans la *Vie de Lycurgue*³¹ au sujet de la condamnation d'un citoyen athénien pour cause d'*ἀργία* (oisiveté), apparaît également dans le *Contre Euboulidès* de Démosthène³², où l'accusé cherche à justifier l'activité peu noble de sa mère par cette ancienne loi de Solon contre l'oisiveté, qu'était chargé de faire appliquer l'Archon. D'après les termes mêmes de l'archonte athénien, sa politique était tout entière destinée à faire cesser la *stasis* et à établir l'*eunomia*; or comme le souligne Aristote dans la *Politique*, l'oisiveté incite à la contestation politique et sociale. Dans l'esprit de Solon, cette loi devait d'une part viser les aristocrates, oisifs par excellence, qui pouvaient ainsi accaparer le pouvoir, et d'autre part s'intégrer dans un ensemble de mesures destinées à lutter contre le chômage et la pauvreté, comme l'obligation aux pères d'enseigner un métier à leurs fils, l'encouragement du commerce et de l'artisanat. Elle devait également lutter contre la pratique du clientélisme aristocratique³³. Il est probable que cette loi soit tombée en désuétude à une époque de désintérêt pour la vie politique, peut-être à la fin du V^e siècle et au début du IV^e, époque à laquelle on élargit le nombre de charges publiques à rémunérer pour inciter les citoyens à investir dans la pratique politique. Mais le texte de Denys ne peut pas être compris seul, son caractère allusif n'offrant pas une définition claire de cette loi contre l'*ἀργία*, rare par ailleurs. En revanche, la sévérité des éphores spartiates est un des lieux communs faisant de Sparte la cité de la discipline et de la rigueur morale dans la tradition littéraire, qui vise à exalter les prétendues vertus passées d'une cité frappée par le déclin de ses institutions et de ses valeurs.

Ces parallèles entre monde grec et monde romain prolongent la méthode suivie par Denys dans les premiers livres : ainsi, lorsque

²⁷ Cf. l'oraison funèbre de Périclès, dans Th. 2.37-40.

²⁸ Arist. *Pol.* 3.4.1277b.

²⁹ Hdt. 2.177.

³⁰ D. S. 1.77.

³¹ Plu. *Lyc.* 24.2-3.

³² D. 57.32.

³³ L. Gallo, *Unipotesi sul nomos arghias*, dans S. Alessandri (éd.), *Istorie. Studi offerti dagli allievi a Giuseppe Nenci in occasione del suo settantesimo compleanno*, Galatina, 1994, p. 211-223; *Id.*, *Demetrio Falereo e il nomos arghias*, dans *AION*, n.s. 3, 1996, p. 107-114.

Denys présente l'œuvre de bipartition socio-politique de la population romaine par Romulus, il la compare à celle des Athéniens, partagés entre Eupatrides, aristocrates détenant le pouvoir économique et politique, et *ἀργοίκοι πολῖται*, sans biens ni capacités politiques³⁴; il en est de même lorsque Denys décrit la coutume du clientélisme patriciens-plébétiens, adoptée par Romulus, sur le modèle des Grecs : les thètes sont alors présentés comme les clients des Athéniens et les Pénestes comme ceux des Thessaliens³⁵. On pourrait multiplier les exemples, et souligner combien la situation historique des Grecs du monde égéen est présentée comme un modèle, suivi par le fondateur légendaire de Rome³⁶. Il s'agit toujours d'insister sur l'hellénisme des Romains, et sur les multiples emprunts que ceux-ci ont faits à leurs prédécesseurs. Mais les Romains auraient amélioré les institutions politiques ou religieuses de ces derniers, suivant un schéma qui relève d'une vision progressiste de l'histoire. Le Grec Denys, qui choisit de venir vivre à Rome, au centre du nouveau monde, cherche aussi à revaloriser une culture grecque, dont le champ d'application le plus évident pour lui est la rhétorique. D'ailleurs les Romains parlent grec, au moins les élites, quoi qu'en disent certains auteurs latins, comme Valère-Maxime³⁷ héritier d'une tradition qui adhère au nationalisme culturel d'une certaine partie de l'aristocratie romaine à partir du II^e siècle av. J.-C.³⁸; il faut, à mon avis, considérer le grec comme la langue diplomatique au moins jusqu'à la prise de Tarente. La puissance romaine est encore insuffisante pour imposer sa langue dans les relations internationales, et même lors de l'ambassade de Lucius Postumius Megellus en 282 av. J.-C. (19.K = 19.5-6 KJ), l'ambassadeur a dû s'adresser en grec aux Italiotes³⁹, comme le soulignent Denys et Appien⁴⁰; il est peu probable que les Tarentins, habitants d'une cité alors florissante depuis plusieurs générations et impliquée dans un commerce méditerranéen contrôlé par des États à dominante linguistique grecque, aient

³⁴ D. H. 2.7-8.

³⁵ D. H. 2.9.

³⁶ Cf. les emprunts des Romains dans le domaine politique et institutionnel : D. H. 2.12; dans le domaine religieux : 2.18-22; 7.72 (les processions, sacrifices, et jeux qui se déroulent entre le Capitole et le Forum sont analogues aux cérémonies grecques, et suggèrent un parallèle avec les Panathénées); dans le domaine social 2.25-30.

³⁷ V. Max. 2.2.2-3.

³⁸ Ils écrivent peut-être même en grec (cf. l'inscription du temple de Diane sur l'Aventin, D. H. 4.26)

³⁹ Son philhellénisme et sa culture grecque sont bien connus. Que l'on songe en particulier à l'introduction de la déesse Nikè, personnification de la Victoire, Victoria, par ce Lucius Postumius Megellus.

⁴⁰ App. *Sarm.* 7.

compris le latin. Le protectionnisme linguistique des Romains, évoqué par Valère-Maxime⁴¹, n'a pu apparaître qu'à un moment où Rome se sentait menacée culturellement et idéologiquement par l'hellénisme⁴², ce qui n'est pas le cas en 282. En outre, le choix de repères chronologiques uniquement grecs, comme c'est le cas de la plupart des historiens antérieurs à l'époque augustéenne, à l'exception de Diodore de Sicile, qui indique également le nom des consuls romains, souligne la primauté des références helléniques dans un certain nombre de domaines.

2 - L'HISTOIRE DU MONDE GREC D'OCCIDENT

On peut d'abord y distinguer deux thèmes sans rapport avec les événements des IV^e et III^e siècles av. J.-C. : les fondations des colonies et leurs régimes tyranniques. Ces fragments posent d'ailleurs le problème de leur place dans le récit dionysien, et nous avons choisi de modifier l'ordre de certains d'entre eux⁴³.

- Les temps primitifs des cités grecques d'Italie, rapportés par les fragments 19.B (= 19.1.2-4 KJ sur la fondation de Tarente), 19.C (= 19.2 KJ sur la fondation de Rhégion), 19.D (= 19.3 KJ sur l'installation du fondateur de Métaponte), 19.E (= 19.4.1 KJ : la première phrase est consacrée à la fondation de Locres Épizéphyrienne).

Ces divers fragments forment un tout, et ont été logiquement associés dans les manuscrits de l'*Ambrostanus*. En même temps, du fait de leur thématique, ils n'apparaissent pas dans les florilèges conservés de Constantin VII Porphyrogénète. Il semble que cette présentation des colonies grecques d'Italie du sud ait précédé le récit du conflit entre Rome et Tarente et donc ouvert le livre 19 : la marche est identique à celle de Thucydide qui avait introduit ses livres 6 et 7 sur l'expédition des Athéniens en Sicile en 415 par un tableau des populations de l'île. L'historien athénien énumérerait d'abord les indigènes et Phéniciens présents au moment de la colonisation, puis abordait chaque fondation, en suivant une chronologie relative. Il semble d'après les fragments restants, que Denys ait présenté les principaux acteurs de la guerre contre Pyrrhus, en don-

⁴¹ D. H. 2.2.2-3 : les anciens magistrats parlaient uniquement le latin et refusaient de s'exprimer en grec, parce que le *pallium* grec devait s'incliner devant la toge.

⁴² M. Dubuisson, *Y a-t-il une politique linguistique romaine?*, dans *Kièna*, 7, 1982, p. 196-197; M. T. Schettino, *Tradizione annalistica e tradizione ellenistica su Pirro in Dionigi (A. R. XIX-XX)*, Bruxelles, 1991, p. 20, n. 3; Denys d'Halicarnasse, *Rome et la conquête de l'Italie...*, p. 318-320, note 26.

⁴³ Denys d'Halicarnasse, *Rome et la conquête de l'Italie...*, p. 42-47.

nant leur fiche d'identité : situation topographique et toponyme, légende de fondation. Il ne nous en reste qu'un panorama lacunaire : seules Crotona, Sybaris, Tarente, Rhégion, Métaponte et Locres sont évoquées et encore, de manière très déséquilibrée puisque les légendes de fondation n'apparaissent que pour Tarente, Rhégion et Métaponte. L'ordre suit *grosso modo* la chronologie traditionnelle, sauf dans le cas de Rhégion présentée après Crotona, Sybaris et Tarente alors qu'elle est comprise en général dans le mouvement de colonisation chalcidienne qui touche la Campanie et la Sicile entre 750 et 720. Denys suivrait ainsi la même tradition que Diodore de Sicile, qui place la fondation de Rhégion à la même époque que celle de Géla vers 688⁴⁴, à moins que cette présentation ne réponde à une logique démonstrative : Denys évoque alors le contexte de la première guerre de Messénie qui entraîna le départ des Parthénies et l'exil d'une partie des Messéniens, sommés par Apollon de se joindre aux Chalcidiens partis fonder Rhégion, selon la tradition de l'historien syracusain Antiochos, contemporain d'Hérodote. Il est probable que le texte de Denys évoquait cette participation messénienne. En outre, l'analogie entre les deux légendes de fondation rapportées par Denys l'a incité à les rapprocher l'une de l'autre. De toute façon, étant donné que Tarente est la protagoniste de la lutte contre Rome, elle devait occuper dans son tableau une place privilégiée, d'où l'exkursus, qui pourrait surprendre ici, sur les pérégrinations de Leucippe, considéré comme l'un des fondateurs de Métaponte par Strabon. Selon Denys, il s'agit d'un Lacédémonien, arrivé sur la côte sud de la péninsule d'Otrante, qui obtint de passer jour et nuit sur le site de Callipolis, mouillage des Tarentins, et qui refuse de partir en jouant sur les mots, comme c'est le cas des Locriens à l'égard des indigènes locaux au sud de la Calabre⁴⁵.

Comme le Lacédémonien Leucippe lui demandait où le destin lui assignait sa demeure, à lui et aux siens, le dieu lui ordonna de naviguer vers l'Italie, et de coloniser la contrée où, après avoir débarqué, ils resteraient le jour et la nuit. La flotte débarqua à Callipolis, mouillage des Tarentins; admirant la nature du lieu, Leucippe persuade les Tarentins de consentir à les y laisser bivouaquer pour le jour et la nuit. Comme plusieurs jours s'étaient écoulés, les Tarentins leur demandèrent de partir; Leucippe ne leur prêta pas attention disant avoir obtenu selon l'accord la terre «jour et nuit»; tant que l'une de ces conditions se vérifiait, il ne changerait pas de contrée. Les Tarentins, reconnaissant qu'ils avaient été trompés, leur permirent alors de rester⁴⁶.

⁴⁴ D. S. 8.2.3; cf. M. T. Schettino, *Tradizione annalistica...*, p. 13.

⁴⁵ Plb. 12.6.

⁴⁶ D. H. 19.D (= 19.3 KJ) : Λευκίππῳ τῷ Λακεδαιμονίῳ πυνθανομένῳ, ὅπου πεπομένον αὐτῷ εἶη κατοικεῖν καὶ τοῖς περὶ αὐτὸν, ἐρησέν ὁ θεὸς πάλιν μὲν εἰς Ἰταλίαν, γῆν δὲ οἰκίσειν, εἰς ἣν ἂν καταχθόντες ἡμέραν καὶ νύκτα μένῃσι. κα-

Cette version montre une colonie lacédémonienne, logiquement installée dans sa χώρα limitrophe, accueillant un second contingent de colons venus de la métropole, comme cela s'est produit dans de nombreuses apoikiiai. Mais selon Strabon⁴⁷, qui utilise peut-être Timée de Tauroménion⁴⁸, Leucippe est un Achéen, appelé par Sybaris pour enrayer l'avancée tarentine dans la plaine de Basilicate⁴⁹. Cette version est confirmée par la plupart des sources rapportées par Strabon sur la fondation de Métaponte, et apparaît comme plus fiable que celle de Denys, isolée, et dont on ne connaît pas l'origine. En revanche le terme d'epineion, utilisé par Denys pour désigner le site de Callipolis, pourrait bien caractériser celui de Métaponte avant sa fondation, mouillage, escale de contact entre navigateurs et indigènes de Basilicate, mouillage sur lequel Tarente a dû étendre son influence⁵⁰.

Les légendes de fondation conservées par les manuscrits ambrosiens concernent essentiellement Tarente et Rhégion.

Celui-ci (*l'oracle de Delphes*) leur répondit de naviguer vers l'Italie, à la recherche d'une contrée d'Iapygie du nom de Satyrion et d'un fleuve Taras; à l'endroit où ils verraient un bouc tremper sa barbe dans la mer, c'est là qu'ils devaient s'établir. Après avoir navigué, ils trouvèrent le fleuve et découvrirent, au pied d'un figuier sauvage qui avait poussé près de la mer, une vigne rampante dont une des branches, en descendant, touchait la mer. Supposant que c'était le bouc que, selon la prédiction du dieu, ils devaient voir tremper sa barbe dans la mer, ils combattirent les Iapyges qui demeuraient là. Alors, ils fondent la ville de Tarente qui tire son nom du fleuve⁵¹.

ταχέντος δὲ τοῦ στόλου περὶ Καλλιπόλιν ἐπίνειόν τι τῶν Ταραντίνων ἀρασθεὶς τοῦ χωρίου τὴν φύσιν ὁ Λευκίππος πεῖθει Ταραντίνους συγχωρησάσθαι σφισιν ἡμέραν ἀποθῆ καὶ νύκτα ἐναυλίσασθαι. Ὡς δὲ πλείους ἡμέραι διήλθον, ἀξιοῦντων αὐτοὺς ἀπιέναι τῶν Ταραντίνων οὐ προσεῖπεν αὐτοῖς τὸν νοῦν ὁ Λευκίππος, παρ' ἐκεῖνον εἰληφέναι λέγων τὴν γῆν καθ' ὁμιολογίας εἰς ἡμέραν καὶ νύκτα· ἕως <δ> ἂν ἢ τοῦτον θάτερον, οὐ μέθισσεσθαι αὐτοῖς μένειν.

⁴⁷ Str. 6.1.15.

⁴⁸ Strabon, *Géographie, livres V et VI*, Fr. Lasserte éd., (*Collection des Universités de France*), 1967, p. 149.

⁴⁹ A. Mele, *Culti e miti nella storia di Metaponto*, dans *Hesperia*, 7, 1996, p. 9-32.

⁵⁰ E. de Julis, *Gli Iapigi*, Milan, 1988, p. 119.

⁵¹ D. H. 19.B (= 19.1.2-4 KJ) : Στάσεως δὲ γενομένης ἠτηθηέντες οἱ παρθενία ἀναχωροῦσιν ἐκόντες ἐκ τῆς πόλεως καὶ πέριμαντες εἰς Δελφοὺς χρησίμιον ἐλαβόν πλεῖν εἰς Ἰταλίαν, ἐξευροντάς δὲ χωρίον τῆς Ἰαπυγίας Σατύριον καὶ ποταμὸν Ἰάρανα, εἶθ' <ἀν> ἴδουσιν τράγον τῆ θαλάττης τέγγοντα τὸ γένειον, ἐκατὸς τοῦ βίους ἰδρῶσασθαι. Πλεῖσαντες δὲ τὸν τε ποταμὸν ἐξέβρον καὶ κατὰ τινοὺς ἐβρουδὸς πλησίον τῆς θαλάττης πεφυκτὸς ἄμπελον ἐθέσαντο κατακεχυμένην, ἐξ ἧς τὸν ἐπιτράγον τῆς καθεμένουσιν ἤρτετο τῆς θαλάττης. Τοῦτον ὑπολαβόντες εἶναι τὸν τράγον, ὃν προσεῖπεν αὐτοῖς ὁ θεὸς ὄψεσθαι τέγγοντα τὸ γένειον τῆ θαλάττης, αὐτοὺς μένοντάς ἐπολέμουσαν Ἰάπυγας, καὶ ἰδρῶνται τὴν ἐπόνυμιον τοῦ ποταμοῦ Τάραντος πόλιν.

Arnimède de Chalcis reçut d'un oracle l'ordre de rester là où il trouverait le mâle épousé par la femelle et de ne plus naviguer au-delà. Comme il contournait Pallantion d'Italie, voyant une vigne [...] comme mâle un figuier, et dans cette croissance conjointe un ac-couplement, il supposa que l'oracle était accompli. Il chasse les Bares qui occupaient la région et s'installe. L'endroit se nomme Rhé-gion (« Coupure ») ou bien parce qu'il s'y trouve une falaise abrupte ou bien parce qu'en ce lieu la terre s'est scindée et a séparé de l'Italie la Sicile, qui lui fait face, ou bien Rhégion tire son nom de celui d'un dy-naste⁵².

Chacune d'entre elles a fait l'objet de commentaires assez précis, je ne m'y attarderai donc pas⁵³. Que ce soit pour l'une ou l'autre des deux cités, la version dionysienne présente les mêmes grandes lignes que celle de Diodore de Sicile⁵⁴, et est fondée sur des jeux de mots en dialecte messénien : l'un entre τράγος – bouc et figuier sauvage – et les ἐπιτράγοι – branches de vigne – c'est le cas de l'oracle sur Ta-rente; l'autre, entre mâle/femelle et figuier/vigne, en ce qui concerne Rhégion. On peut se demander où les deux historiens ont trouvé cette légende de fondation : elle est très proche de l'oracle connu par Pausanias⁵⁵, qui prédisait la chute de la Messénie lorsqu'un bouc

⁵² D. H. 19.C (= 19.2 KJ) : Ἀρμιμήδης ὁ Χαλκιδεὺς λόγιον εἶχεν, ἐθ' ἂν εἴρη τὸν ἄρρενα ὑπὸ τῆς θηλειᾶς ὀπιέσμενον, ἀντόθι μένειν καὶ μηκέτι προσεῖπὲρ πλεῖν· πλείους δὲ περὶ τὸ Παλλάντιον τῆς Ἰταλίας καὶ τῶν ἄμπελων ἄρρενα δὲ τὸν ἐβρουδόν, ὄγκειον δὲ τὴν πρόσφυσιν, τέλος ἔχειν τὸν χρησίμιον ὑπέλαβε· καὶ τοὺς κατέχοντάς τὸν τόπον βαρβάρους ἐκβαλὼν οἶκε. Πῆγιον ὁ τόπος καλεῖται, εἶθ' ὅτι σκπέλος ἦν ἀπὸρρῶξ, εἶθ' ὅτι κατὰ τοῦτον ἢ γῆ τὸν τόπον ἐβράγη καὶ διέστησεν ἀπὸ τῆς Ἰταλίας τὴν ἀντικεῖν Σικελίαν, εἶτε ἀπ' ἀνδρὸς δυνάστου ταύτην ἔχοντος τὴν προσηγορίαν.

⁵³ En particulier : P. Wuilleumier, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, 1939, p. 46-47; G. Vallet, *Rhégion et Zancle. Histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du détroit de Messine*, Paris, 1958, p. 66-80; J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, Paris, 1960, p. 177-187.

⁵⁴ Pour Tarente, D. S. 8 frg. 21 : Σατύριον φράζου σὺ Τάραντος τ' ἰγλῶδον ἴδιον καὶ λιμένα σκαῖον καὶ ὄπου τράγος ἄμυρον οἶμα ἀμαγαπᾷ τέγγων ἄκρον ποταμοῦ γενεῖου· ἐνθα Τάραντα ποιοῦ ἐπὶ Σατύριον βεβῶτα. (*Tourne les regards vers Satyrion, vers l'eau limpide de Tarente et le port occidental, là où le bouc embrasse le flot salé du bout de sa barbe écumeuse; là, construis Tarente installée sur le site de Satyrion*). Pour Rhégion, D. S. 8 frg. 23.2 :

Ἄγρια ἢ ποταμῶν ἐπρώτατος εἰς ἄλα πίπτει ἐνθ' εἰσὼ βάλωνται τὸν ἄρρενα θήλυς ὀπιεῖται ἐνθα πόλιν οἰκίσει, διδοῖ δέ σοι Ἄβουσα χώραν.

Où dè κατὰ τὸν Ἄγριαν ποταμὸν εὐρόντες ἄμπελον περιπεπλεγμένην ἐβρουδὸς ἔκτισαν πόλιν.

(« Là où l'Apsias, le plus saint des fleuves, se jette dans la mer, la arrête-toi où une femelle épouse le mâle, là fonde une cité, le dieu te donne la terre d'Ausonie »). « Ils trouvèrent une vigne embrassant un figuier sauvage au bord du fleuve Apsias et fondèrent une cité »).

⁵⁵ Paus. 4.20.1-2.

viendrait se désaltérer au cours de la Nêda. G. Vallet les attribuait à la propagande idéologique du contingent messénien, d'où serait originaire le tyran Anaxilas qui domine la vie politique de la cité au V^e siècle. Ce type d'oracle linguistique est bien connu, et l'on a voulu les attribuer à l'époque archaïque (que l'on songe aux oracles sur Géla ou Locres).

— Les régimes politiques des cités grecques d'Occident et en particulier les tyrannies de l'époque archaïque.

Il s'agit d'abord du fragment 20.A (= 20.7 KJ) qui évoque les tyrannies de Clinias de Crotoné, d'Anaxilas de Rhégion, et de Denys l'Ancien. Ce fragment du traité sur les *Vices et les Vertus* est l'un de ceux dont la localisation pose problème, même si cela ne remet pas en question la chronologie de la période étudiée. K. Jacoby l'avait intercalé entre l'affaire de Rhégion et le retour de Pyrrhus. Il paraît en effet logique de dresser un tableau des régimes tyranniques d'Italie du sud et de Sicile avant d'évoquer celui de Pyrrhus qui apparaît à Denys comme un simple prolongement de l'histoire antérieure de ces cités, ballottées entre péril barbare d'un côté (Carthaginois en Sicile, populations italiennes en Grande Grèce) et la tyrannie des uns et des autres. On peut d'ailleurs supposer que ce tableau répondait à celui des fondations coloniales qui ouvrirait le livre 19 et servirait de préambule au livre 20. Il faudrait alors envisager que le livre 20 commençait avec l'expédition de Pyrrhus en Sicile et le premier pas des Romains vers la conquête de l'île. Une autre solution consiste à le placer avant l'affaire de Rhégion : l'*excursus* concerne essentiellement la région du Détroit, convoitée du fait de sa situation stratégique et Denys aurait pu établir un parallèle entre les prises de pouvoir illégitimes des différents tyrans et le coup d'État violent de Decius. Mais le texte de l'affaire de Rhégion⁵⁶ évoque une traversée de Pyrrhus; d'après Decius qui invente ce prétexte pour réprimer les Rhébins, celle-ci aurait déterminé les notables rhébins à jouer double jeu et à envoyer un message à Pyrrhus pour lui demander son aide. Si la traversée de Pyrrhus fait allusion à son passage en Italie, il faut situer l'affaire de Rhégion avant Ausculum; mais si elle fait allusion à sa traversée du Détroit, il faut la placer après la bataille d'Ausculum et placer ce fragment entre l'épisode de Rhégion et l'expédition de Sicile. Le terme *διάβασις* utilisé par Denys, est néanmoins trop neutre pour être interprété dans un sens ou dans un autre. On utilise plus généralement le terme de *πόρος*, *πορθμός* pour la traversée du Détroit⁵⁷. Le point de vue moralisant adopté tout au long de son ou-

⁵⁶ Voir dans ce volume, S. Crouzet, *Sources et reconstructions de l'épisode de Rhégion. Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines, 20.B et 20.Q.*

⁵⁷ F. Prontera, *Appendice. Porthmoi e poroi*, dans *Lo Stretto crocevia di cultura*.

vrage ne permet pas de trancher en faveur de telle ou telle localisation du fragment. Il nous a paru néanmoins préférable d'y voir une introduction aux exactions de Decius à Rhégion, du fait de l'insistance dionysienne à condamner ce type de pouvoir.

ICI comme précédemment, les remarques de Denys sont allusives et limitées : on ne peut rien tirer de la référence à Denys l'Ancien, mieux connu par Diodore de Sicile; Denys a dû utiliser l'*Histoire de la Sicile* de Timée de Tauroménion qu'il cite dans son introduction (1.6), et dont le jugement à l'égard de Denys l'Ancien est particulièrement négatif. Les tyrannies évoquées ici par Denys ont toutes pour fondateur un homme qui a mené une politique violemment anti-aristocratique, en s'appuyant sur les classes populaires ou marginalisées (comme le groupe ethnique des Messéniens à Rhégion). Denys suit la tradition aristocratique, qui noircit généralement les tyrannies populaires. En réalité, seul Gélon, qui soutient la classe aristocratique de Syracuse et approvisionna Rome en grain dans les années 490, trouve grâce à ses yeux⁵⁸.

1. Sur Clinias de Crotoné, la digression dionysienne est fondamentale puisque le personnage n'est pas connu par ailleurs.

Clinias de Crotoné, lors de sa tyrannie, ôta leur liberté aux cités. Après avoir ramené les exilés, où qu'ils fussent, et affranchi les esclaves, il consolida sa tyrannie avec leur aide et massacra ou chassa de la cité les notables crotoniates⁵⁹.

Mais elle ouvre un certain nombre de débats. D'abord, la date de cette tyrannie. L'ordre de présentation choisi par Denys, probablement diachronique, a incité les commentateurs à voir en Clinias un prédécesseur ou un contemporain d'Anaxilas, dans les dernières années du VI^e siècle ou les premières décennies du V^e av. J.-C.⁶⁰. En ef-

ra, *Atti del 26^o convegno di studi sulla Magna Grecia*, 1986, Tarente, 1987, p. 128-131.

⁵⁸ D. H. 7.1.

⁵⁹ D. H. 20.A (= 20.7 KJ) : Ὅτι Κλεινίας ὁ Κροτωνιάτης τυραννος ὃν ἀπελάετο τὴν Ἐλευθέριαν ταῖς πόλεσι, φηγάδας ἀποίτας ἐκ παντὸς τόπου καὶ δούλους ἐλευθερώσας· οἷς τὴν τυραννίδα κρατυνόμενος τοὺς ἐπιφανεστάτους Κροτωνιάτων οὓς μὲν ἀπέκτεινεν, οὓς δὲ ἐξέβαλεν ἐκ τῆς πόλεως.

⁶⁰ K. Von Fritz, *Pythagorean Politics in Southern Italy*, New York, 1940, p. 68; E. L. Minar, *Early Pythagorean Politics in Practice and Theory*, Baltimore, 1942, p. 72; contra, G. Camassa, *La codificazione delle leggi e le istituzioni politiche delle città greche della Calabria in età arcaica e classica*, dans *Storia di Calabria*, 1987, 1, p. 67-68; et N. Luraghi, *Tirannidi arcaiche in Sicilia e Magna Grecia. Da Panezio di Leontini alla caduta dei Dinamendi*, Florence, 1994, p. 72-73 (pour lequel Denys d'Halicarnasse pourrait opposer les régimes d'époque archaïque à celui de Denys l'Ancien sans chercher à établir de cohérence interne à son développe-

fect la présentation dionysienne semble être diachronique. Le retour des exilés qu'aurait opéré Clinias se place dans un contexte de *stasis*, qui frappe la cité dans la seconde moitié du VI^e siècle, lorsque le parti oligarchique en place à Crotone a cherché à évincer des éléments dangereux, tel Philippe, fils de Boutacides⁶¹, et a soutenu les oligarques exilés à Sybaris par Téléys. Le pluriel τῶς πάλαι du texte dionysien suggère également que la cité était au faite de sa puissance, ce qu'a rendu possible sa victoire sur Sybaris en 510⁶². La zone d'influence de Crotone s'étend alors sur l'ensemble de la Sybaritide, presque jusqu'à Métaponte, et jusqu'à la mer Tyrrhénienne sur l'autre versant de la Sila.

Ensuite, la politique de Clinias présente les caractéristiques stéréotypées prêtées à toute tyrannie par la tradition historiographique à partir du IV^e siècle : ainsi chez Aristote, « la plupart des tyrans, en somme, furent d'abord des démagogues qui avaient acquis la confiance du peuple en diffamant les notables⁶³ » ; pour garder le pouvoir, ils doivent « abattre les personnalités éminentes et faire disparaître les âmes nobles⁶⁴ ». Le témoignage dionysien demeure là encore vague et inutilisable.

Enfin, faut-il, en faisant l'hypothèse d'une erreur de manuscrit soit chez les excerpteurs, soit chez les Paroemiographes, rapprocher ce Clinias d'un certain Kainias, lui aussi tyran de Crotone, auquel un oracle aurait prêté de mort de cire ? Celui-ci n'aurait compris le présage qu'à l'arrivée de deux jeunes gens porteurs d'une lettre cachetée⁶⁵. L'allusion à Thourtoi a incité certains commentateurs à abaisser la date de la tyrannie de Clinias à la seconde moitié du V^e siècle, mais on connaît d'autres textes où la cité porte le nom de Thourtoi bien avant sa fondation par un anachronisme assez naturel⁶⁶.

⁶¹ Hdt. 5.47.

⁶² G. De Sensi Sestito, *La Calabria in età arcaica e classica : storia, economia, società*, dans *Storia di Calabria*, 1987, p. 248-249 ; M. Giangulio, *Ricerche su Crotona arcaica*, Pise, 1989, p. 34-35 et 310-315.

⁶³ Arist. *Pol.* 1310b : σχεδόν γὰρ οἱ πλεῖστοι τῶν τυράννων γεγονάσιν ἐκ διμαγογῶν ὡς εἶπαι, πιστευθέντες ἐκ τοῦ διαβάλλειν τοὺς γνωρίμους ; trad. J. Aubonnet, Paris, CUF, 1973.

⁶⁴ Arist. *Pol.* 1313a : τὸ τοὺς ὑπερέχοντας κολούειν καὶ τοὺς φρονιματίας ἀναίρεῖν ; trad. J. Aubonnet, Paris, CUF, 1973.

⁶⁵ E. Leutsch et F. G. Schneidewin, *Corpus Paroemiographorum Graecorum*, Hildesheim, 1965² (1851), 1, Appendicia Centuria, 3, 46, p. 426 : κήρινος θάνατος. Κανιάς ἐν Κρότονι τυραννίδα κατασκευασάμενος περὶ τῆς ἀρχῆς ἀνηρώτα τὸ θεῶν ὁ δὲ ἀνέπειν ὡς κήρινος αὐτὸν ἀναμένει θάνατος. Ἐκ δὲ τῆς Θουρίας δύο νεανίσκοι ἐπέστησαν γραμματεῖδιον ἀναδιδόντες ἐν ὄσφ δὲ λυόν τούτῳ ἀνεγίνωσκεν ὅτι αὐτῶν ἀνηρέθη.

⁶⁶ P. J. Bicknell, *The Tyranny of Kleinias at Kroton*, dans *Klearchos*, 1976, p. 5-25.

2. Sur Anaxilas de Rhégion, la version dionysienne est également légèrement différente de celle rapportée par d'autres⁶⁷.

Anaxilas s'empara de l'acropole de Rhégion et la contrôla jusqu'à la fin de sa vie ; puis il transmit le pouvoir à son fils Léophron⁶⁸.

N. Luraghi a bien souligné le rôle symbolique et idéologique de cette prise de l'acropole, siège des principaux cultes poliades et lieu de défense. Mais c'est en même temps un poncif des gouvernements tyranniques⁶⁹. Denys est en revanche silencieux sur sa politique extérieure, que nous connaissons par ailleurs : le projet d'Anaxilas étant de constituer un royaume du Déroit, il vit ses ambitions bloquées par l'expansion des Deinoméniades. On éliminerait d'emblée ce témoignage si Denys ne présentait pas une variante de la succession dynastique. Selon Diodore en effet (II.48), un régent Micythos succéda au tyran en attendant la majorité de ses enfants. Toutefois, l'existence de Léophron est attestée par Justin⁷⁰ selon lequel il aurait assuré le commandement des troupes de Rhégion contre Locres, en tant que « tyran des Rhébins » ; d'après Athénée⁷¹, il aurait fêté une victoire olympique chantée par Simonide. La plupart des commentateurs admettent que les sources ont confondu Anaxilas et Léophron, ce qui paraît étonnant de la part du poète de cour contemporain des deux hommes qu'est Simonide. En outre, Anaxilas a été marié deux fois, suivant ainsi une de ces politiques d'alliance matrimoniale, courantes chez les tyrans de l'époque archaïque et destinées à leur assurer des soutiens politiques et éventuellement militaires : de son premier mariage, étaient nés Léophron et une fille, unie à Hiéron I^{er} de Syracuse après 480 ; un second mariage fut contracté avant 480 avec la fille du tyran Térillos d'Himère, Kydippè ; cette alliance, qui scella un accord de symmachie tourné contre l'expansion agrigentine, donna naissance à deux enfants, ceux-là précisément que protégea la régence de Micythos. Il est probable que Léophron fut associé à son père, et qu'il le seconda dans des expéditions, comme l'atteste le texte de Justin. Une mort prématurée a pu perturber la succession⁷².

⁶⁷ Arist. *Pol.* 5.12.1316a ; Heraclid. Lemb. 55 Dills.

⁶⁸ D. H. 20.A (= 20.7 KJ) : Ἀναξίλας δὲ Ῥηγίων τὴν ἀκρόπολιν κατελάβετο καὶ πάντα τὸν τοῦ βίου χρόνον κατασχὼν Λεόφρονι τῷ πατρὶ τὴν ἀρχὴν κατέλιπε.

⁶⁹ Cf. la prise de l'Acropole d'Athènes par Cylon entre 636 et 627 av. J.-C. (Hdt. 5.71), puis par Pisistrate (Hdt. 1.59), celle de la Citadelle d'Agrigente par Phalaris (D. S. 9.18 ; Polyæn. *Strat.* 5.1).

⁷⁰ Just. 21.4.

⁷¹ Ath. 1.3c.

⁷² G. Vallet, *Rhégion et Zancle...*, p. 119-138.

– la Sicile et la Grande Grèce aux IV^e-III^e siècles av. J.-C.

1. Évoquées à propos des ambassades et conflits romains en Italie du sud, les institutions et vicissitudes des cités italiotes de Néapolis, Rhégion ou Tarente, apparaissent en filigrane dans les fragments. Denys y confirme ce que l'on apprend chez d'autres historiens : ainsi Néapolis semble dirigée en 327 par un gouvernement démocratique, constitué d'un Conseil (βουλή) qui propose des προβουλευματα, d'une Assemblée (ἡ ἐκκλησία, ὁ δῆμος), mais Denys demeure vague en ce qui concerne les magistrats (οἱ προσηκόντες)⁷³ : le démarque de la fin du V^e siècle av. J.-C., cité par Strabon⁷⁴, n'est pas évoqué ici, ni les archontes du décret de Cos de 242 av. J.-C.⁷⁵. L'accent est mis sur l'ensemble du corps civique et aucun personnage politique ou magistrat spécifique ne semble dominer le débat politique, ce qui explique, pour Denys, le choix de la cité d'adhérer à l'alliance samnite et son commentaire négatif sur les cités démocratiques.⁷⁶

À Tarente, en 282 av. J.-C., l'assemblée des citoyens se réunit en core au théâtre (τὸ θέατρον), au moins pour recevoir les ambassadeurs des peuples et cités étrangers⁷⁷, comme ce devait être la tradition dans un certain nombre de cités coloniales d'Occident⁷⁸. Là aussi, la liberté de parole, la vivacité du débat politique, l'absence de magistrat dominant suggèrent que le régime de la cité s'est bien éloigné du modèle oligarchique de Sparte, et s'est orienté vers une démocratie jugée trop libre pour les observateurs étrangers, tels les ambassadeurs romains, ou les sources utilisées par Denys, qui glose sur les inconvénients d'un tel cadre politique : *Les cités démocratiques subissent à peu près le même sort que les hautes mers. Celles-ci en effet sont soulevées par les vents quand bien même elles sont naturellement calmes; les cités sont agitées par la tempête des démagogues bien qu'elles ne contiennent en elles rien de mauvais*⁷⁹. Denys,

fidèle à un courant historiographique opposé à la démocratie populaire⁸⁰, devait probablement expliquer ainsi le comportement humiliant des citoyens tarentins à l'égard des Romains, lorsqu'ils se moquent de l'accent de Postumius et que l'un d'entre eux se soulage sur la toge de l'ambassadeur. La répétition du terme σπρημιολόγος – mot rare de la langue grecque qui désigne l'oiseau qui picore comme le bavard qui médit – pour désigner tel ou tel citoyen de Tarente, est assez significative du mépris de Denys pour ce régime considéré comme impie. Il s'appuie également sur la vision donnée par l'historiographie romaine, qui cherche à mettre en exergue la patience et la dignité des ambassadeurs face à la licence du peuple tarentin⁸¹. Se dessinent ainsi les forces politiques en présence dans les cités lors de l'affaire de Naples en 327 et de Tarente en 282 : aristocrates favorables à la paix, voire à l'alliance avec Rome, pour les besoins des échanges commerciaux; parti populaire présenté comme un groupe de démagogues bellicistes, avides d'expansion territoriale⁸². Mais comme l'a bien analysé M. Mahé-Simon pour Naples⁸³, la vision de Denys est plus politique qu'ethnographique et économique.

2. Cette vision est également plus morale⁸⁴, comme en témoigne l'accent mis sur la prospérité et la τρυφή des quelques cités grecques impliquées dans les événements, Naples, Rhégion et Tarente. Lors de l'ambassade de Postumius en 282 av. J.-C., le Tarentin Thais apparaît comme le stéréotype de ces descendants des Sybarites, *adonné à tous les plaisirs*, en particulier celui de la chair⁸⁵, concitoyen des *pires jaseurs et plus dissolus de la ville*⁸⁶, et de l'ivrogne Philonides qui outrage l'ambassadeur romain. En réalité, le personnage de Thais, dont le véritable nom est Philocaris⁸⁷, est l'un des chefs du parti démocratique, opposé à l'alliance romaine, qui fait équiper la flotte

⁸⁰ Pl. Pl. 297e-298d; Plb. 6.44.3-7.

⁸¹ V. Max. 2.2.5; App. Sam. 7; D. C. 9 fig. 39.6-7.

⁸² Pour l'affaire de Naples, cf. en dernier lieu, M. Mahé-Simon, *Tite-Live et Denys d'Halicarnasse...*; pour Tarente, cf. L. Moretti, *Problemi di storia tarantina*, dans *Taranto nella civiltà della Magna Grecia. Atti del X Convegno di studi sulla Magna Grecia*, Tarente (1970), 1971, p. 19-65, en particulier p. 53-58.

⁸³ M. Mahé-Simon, *Tite-Live et Denys d'Halicarnasse : deux récits du siège de Naples par les Romains (326 av. J.-C.)*, dans *Pallas*, 53, 2000, p. 257-272.

⁸⁴ Cf. M. T. Schettino, *Tradizione annalistica...*, p. 20-21.

⁸⁵ D. H. 19.H (= 19.4.2a KJ) : *Ταραντινὸς τις ἀνὴρ ἀνόσιτος καὶ περὶ πάσας τὰς ἡδονὰς ἀσελγῆς ἀπὸ τῆς ἀκολάστου καὶ κακῆς δημοσιευθείσης ἐν πασίῃ ὄρασι ἐπέκαλετο Θάϊς.*

⁸⁶ D. H. 19.J (= 19.4.2c KJ) : *Οἱ σπρημιολογώτατοι τῶν κατὰ τὴν πόλιν καὶ ἀναγογώτατοι.*

⁸⁷ Si le manuscrit *Ambr.* O 13 sup. donne le terme *αἰνησιάζ*, généralement repris par les éditeurs comme le nom véritable du personnage, le manuscrit *Ambr.* A 80 sup. offre la leçon *ἀνόσιτος*, plus conforme à l'esprit général de l'œuvre diophysienne, teintée de moralisme.

⁷³ D. H. 15.H (= 15.5-6 KJ); en dernier lieu, M. Mahé-Simon, *Tite-Live et Denys d'Halicarnasse : deux récits du siège de Naples par les Romains (326 av. J.-C.)*, dans *Pallas*, 53, 2000, p. 263-264.

⁷⁴ Str. 5.246.

⁷⁵ SEG 12.378; R. Herzog et G. Klaffenbach, *Asylieurkunden aus Kos*, Berlin, 1952, I, n° 1.

⁷⁶ D. H. 19.N (= 19.7.2b KJ).

⁷⁷ D. H. 19.K (= 19.5-6 KJ); cf. aussi Flor. 1.15.3; D. C. 9 fig. 39.3; Oros. 4.1.214.

⁷⁸ E. Greco et D. Théodorescu, *Possidonia-Paestum II. Lagora*, Rome, 1983, p. 39-49; D. Mertens, *Metapont. Ein neuer Plan des Stadtzentrums*, dans *AA*, 1985, 4, p. 645-671.

⁷⁹ D. H. 19.N (= 19.7.2b KJ) *Παραπλησιῶν τι πάσχουσιν αἱ δημοκρατούμεναι πόλεις τοῖς πελάγεσιν· ἐκεῖνά τε γὰρ ὑπὸ τῶν ἀνέμων παράττεται φύσιν ἔχοντα ἡρεμεῖν, αὐταὶ τε ὑπὸ τῶν δημαγωγῶν κυκλῶνται μηδὲν ἐν ἑαυταῖς ἐχούσαι κακῶν.*

victorieuse au large de Tarente⁸⁸. Même atmosphère lors de l'assemblée qui vote l'appel à Pyrrhus : la cité est qualifiée de *cité habitée au luxe*⁸⁹. Comme le souligne P. Wullemier⁹⁰, l'épisode de l'aristocrate Méton, qui feint l'ivresse pour dissuader ses concitoyens de recourir au souverain épirote, est trop proche de l'affaire du Méton athénien pour être authentique. En effet, ce personnage simulait la folie pour décourager le *démios* de se lancer dans l'expédition de Sicile⁹¹. Comparer la démocratie athénienne de 415, sur laquelle la tradition antique est très critique, et la démocratie tarentine de 280, c'est jeter le discrédit sur les décisions que cette dernière peut prendre. De même les *festins somptueux, le mobilier des maisons, somptueux et riche à l'envi*, font des Rhétiens des appâts de premier choix pour les soldats de Decius⁹² : la répétition du terme *λαμπρός*, qui évoque la lumière du soleil et des torches, les reflets métalliques⁹³, met en relief le goût visiblement tape-à-l'œil de ces notables, attirés par des objets clinquants et brillants. L'orientation du texte de Denys doit probablement ici beaucoup à ses sources. Timée de Tauroménon, Théopompe⁹⁴, ou Antigonos (bien que ces deux derniers ne soient pas cités par Denys), ont tenu un discours sévère sur la *τρυφή* des Grecs d'occident, hérité de la doctrine pythagoricienne qui préconise une ascèse et un mode de vie éloignés des banquets dispendieux des aristocraties livrées à l'*ἀβροσύνη*⁹⁵.

Il faut vraisemblablement tenir compte également de l'opposition romaine au luxe venu de Grande Grèce et de Sicile, depuis les lois somptuaires édictées lors de la seconde guerre Punique⁹⁶ et les

⁸⁸ App. *Sam.* 7; Flor. 1. 13. 3; D. C. 9 frg. 39.3; Oros. 4.1.214.

⁸⁹ Τρυφῶσα.

⁹⁰ P. Wullemier, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, 1939, p. 228-235.

⁹¹ Pli. *Nic.* 13; Alc. 17.

⁹² D. H., 20.B (= 20.4-5 KJ) : Οὗτος ὁ ἄνθρωπος, ὅτε κατέγιντο παρὰ τοὺς ἐπιφανεστάτους τῶν ἐπιχωρίων δευτῆσις τε λαμπρὰς κατὰ τὴν φιλοφροσύνην τῶν ξένων ἐστῆμιενος <καὶ> κατασκευὰς οἰκῶν λαμπρὰς καὶ βαθυπλότους παρὰ πολλοῖς ὄρων κατ' ἄρχας μὲν ἑμακρίεις τοὺς Πηγιῶνους τῆς εὐδαιμονίας. Voir dans ce volume, S. Crouzet, *Sources et reconstructions de l'épisode de Rhégion*..., p. 329-391.

⁹³ P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, 3, 1968, p. 617.

⁹⁴ Bien qu'antérieur aux événements rapportés par Denys, Théopompe insalle un discours durable sur la *τρυφή*, que l'on retrouve dans l'énumération d'Athénée (au livre 12) des cités touchées par ce vice : la *τρυφή* est cause de décadence, idée que confirme l'incapacité des Italiotes à se défendre seuls, sans aide de mercenaires.

⁹⁵ G. Nenci, *Tryphè e colonizzazione*, dans *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*, Pise-Rome, 1983, p. 1019-1031.

⁹⁶ Cf. la *Lex Oppia sumptuaria* de 215, la *Lex Publicia de cereis* de 209, ..., cf. M. Bonamente, *Leggi sumptuariae e loro motivazione*, dans *Tra Grecia e Roma*, Rome, 1980, p. 67-92.

discours virulents d'un Caton le censeur et de l'aristocratie sénatoriale. Peut-être influencé par la tradition annalistique du II^e siècle av. J.-C., Denys réprovoque la *τρυφή* italote en valorisant le choix de la pauvreté et de l'austérité chez un Fabricius qui peut servir de modèle dans la restauration des valeurs morales au I^{er} siècle av. J.-C.

3. Quant aux événements de Sicile, ils apparaissent à l'occasion de l'expédition de Pyrrhus dans l'île entre 278 et 276 av. J.-C. Il s'agit du fragment 20.H (= 20.8 KJ), tiré du traité des *Vices et vertus*.

Pyrrhus traversa le détroit vers l'Italie, car la situation sicilienne ne progressait pas selon ses vœux : aux yeux des cités les plus importantes, son commandement apparaissait non pas royal mais despotique. Introduit à Syracuse par Sosistratos, qui gouvernait alors la cité, et par le chef de garnison Thoinon, il reçut d'eux de l'argent et quelque deux cents navires à l'éperon de bronze, et s'empara de toute la Sicile, à l'exception de Lilybée, seule cité encore tenue par les Carthaginois; il adopta alors l'arrogance d'un tyran⁹⁷.

Le texte de Denys reprend de manière plus rapide que celui de Diodore⁹⁸ l'accueil fait au souverain épirote. Il gomme l'enthousiasme que suscite la traversée du roi et simplifie les vicissitudes syracusaines. On a l'impression que les principaux chefs politiques Sosistratos et Thoinon se partagent le pouvoir alors que précisément la cité est en proie à la guerre civile à l'arrivée de Pyrrhus; Sosistratos, ou Sostratos chez Diodore, déjà maître d'Agrigente et d'une trentaine de villes, s'est emparé des quartiers de Syracuse situés sur la terre ferme et a acculé Thoinon, sur l'île d'Ortygie, d'où la vision simplificatrice et erronée de Denys selon lequel :

...le chef de garnison Thoinon qui, de l'avis général, avait manifesté le plus de zèle et d'empressement à faire traverser Pyrrhus et ses hommes et à l'aider dans sa conquête de l'île : et, de fait il s'était porté à sa rencontre à la tête d'une flotte et lui avait offert l'île de Syracuse, dont il avait lui-même le commandement⁹⁹.

D'après Diodore, le roi réconcilie les deux partis, menacés par

⁹⁷ D. H. 20.H (= 20.8 KJ) : Ὅτι Πύρρος διέβη τὸ δευτέρων εἰς Ἰταλίαν οὐ χρονοῦντων αὐτῶ τῶν ἐν Σικελίᾳ πραγμάτων κατὰ νοῦν οὐδ' ἂν τὸ μὴ βασιλικὴν φανήναι τὴν ἡγεμονίαν αὐτοῦ ταῖς ἐπιφανεστάταις πόλεσιν, ἀλλὰ δεσποτικὴν. Εἰσαχθεὶς γὰρ εἰς Συρακοῦσας ὑπὸ τοῦ Σοσιστράτου τοῦ κρατοῦντος τῆς πόλεως τότε καὶ Θωίνου τοῦ φρουράρχου, παραλαβὼν παρ' ἐκείνων τὰ χρήματα καὶ ναῦς χαλκεμβόλους οἰοῦ τὴ διακοσίας καὶ πᾶσαν ὑπ' αὐτῶ ποιησάμενος Σικελίαν πᾶν Ἰταλιῶν πολέως, ἦν ἐπι μόνην Καρχηδόνιοι κατέγχεον, εἰς ἀβάδειαν τυραννικὴν ἐτρέπετο.

⁹⁸ D. S. 22.7.6; 22.8.4; 22.10.

⁹⁹ D. H. 20.H (= 20.8 KJ) : ...Θωίνων ὁ φρουράρχος, ὃς ὑπὸ πάντων ὀμολόγητο πλείστην σπουδὴν καὶ προθυμίαν εἰς τὴν διάβασιν αὐτῶ καὶ τὴν παράλιπνιν τῆς νήσου παρεσχέσθαι...

l'offensive carthaginoise de 278, et se pose en médiateur au-dessus des partis. Mais les rapports se détériorent rapidement entre Pyrrhus et les Siciliotes.

3 - LA GESTE DE PYRRHUS¹⁰⁰

Les fragments nous offrent quelques informations partielles sur l'expédition de Pyrrhus en Italie et en Sicile entre 280 et 275 : la lettre du roi à Publius Valerius, consul romain, avant la bataille d'Héraclée en 280 (fragment 19.P = 19.9-10 KJ), la bataille d'Héraclée (fragments 19.Q = 19.11; 19.R = 19.12 KJ), l'ambassade de Fabricius lors de la marche contre Rome (fragments 19.S.T = 19.13-18 KJ), la bataille d'Ausculum en 279 (fragment 20.C = 20.1-3 KJ), la restitution des prisonniers romains (fragment 20.D = 20.6.1-2), la politique de Pyrrhus en Sicile (fragment 20.H = 20.8 KJ), le pillage du sanctuaire de Perséphone à Locres (fragment 20.I = 20.9-10 KJ), les réflexions sur la bataille de Bénévent et le rêve prémonitoire de Pyrrhus (fragments 20.J = 20.9-10 KJ et 20.J = 20.12.1-2 KJ), la reddition des éléphants du roi (fragment 20.K = 20.12.3 KJ). À l'exception des fragments 19.P-R, 19.T, 20.D et 20.K, colligés uniquement dans les manuscrits de l'*Ambrosianus*, les autres textes ont été jugés dignes d'être intégrés dans les traités thématiques byzantins et il faut en tenir compte dans leur lecture. Ainsi, la bataille d'Ausculum est apparue comme un combat modèle et figure de ce fait dans le volume de stratégie militaire *De obsidione*, ce qui ne semble pas le cas de la bataille d'Héraclée. Teintée de moralisme, la présentation du gouvernement autoritaire et illégal de Pyrrhus en Sicile, puis son sacrilège sur le sanctuaire de Locres, qui provoque l'intervention de la Providence divine et la défaite du roi à Bénévent en 275, sont colligés dans le traité *De uirtutibus*.

— La lettre que Pyrrhus adresse au consul Publius Valerius Lavinus et dans laquelle il utilise l'intimidation (en mettant en avant sa généalogie, ses exploits individuels, la puissance et la valeur de son armée) et la menace pour se proposer comme garant des négociations entre Romains et Tarentins a généralement été mise en doute par les différents historiens¹⁰¹. P. Lévêque, en particulier, y voit un pur exercice de rhétorique, cher à Denys. Il est néanmoins probable qu'il faille attribuer la rédaction de ce texte à Acilius, conformément

¹⁰⁰ Cf. le volume toujours indispensable de P. Lévêque, *Pyrrhos*, Paris, 1957.

¹⁰¹ Contre l'authenticité, en particulier P. Lévêque, *Pyrrhos*, p. 319-321; pour sa véracité, en dernier lieu, l'argumentation convaincante de M. T. Schettino, *Tradizione annalistica...*, p. 30-34.

à des archives conservées par les autorités romaines, et qui utilisent un vocabulaire institutionnel hors d'usage à l'époque de Denys, comme l'a bien souligné M. T. Schettino. Les discours prêtés à Pyrrhus et Fabricius dans la fin du livre 19 sont plus aptes à avoir tenu ce rôle dans l'économie de l'œuvre dionysienne.

— La bataille d'Héraclée, largement décrite par Plutarque¹⁰², n'apparaît dans le récit dionysien qu'à travers deux épisodes mineurs, la capture de l'espion de Pyrrhus par le consul romain Lavinus¹⁰³ et l'assaut du soldat férentin Oblacus sur le roi, qui se protège par la suite en ordonnant à un de ses fidèles de porter sa tunique et ses armes¹⁰⁴, on peut bien sûr supposer que le texte nous manque, mais il est intéressant de noter tout de même que ces deux anecdotes, dont l'attribution, voire l'authenticité, sont débattues par bien des auteurs¹⁰⁵, offrent toutes deux une vision morale — celle d'un roi épirote lâche et dissimulateur — conforme à l'orientation prise par Denys dès le début des *Antiquités romaines*. Que le récit soit emprunté à Hiéronymos de Cardia, ou à un annaliste romain, tel Acilius, il n'en demeure pas moins que Denys a choisi dans ses sources une tradition hostile à Pyrrhus; choix qui n'étonne guère après le jugement qu'il porte sur les différents tyrans grecs.

— Ni les manuscrits ambrosiens, ni les excerpteurs constantiniens ne relatent la marche de Pyrrhus vers Rome et la menace d'une prise de la ville après la bataille d'Héraclée. En revanche, l'ambassade envoyée par le Sénat romain pour récupérer ses prisonniers est très longuement rapportée soit dans le *De legationibus*¹⁰⁶ soit dans les manuscrits ambrosiens¹⁰⁷. L'on devine en arrière-plan la lucidité politique et la finesse diplomatique de Pyrrhus, qui cherche à

¹⁰² Plu. *Pyrrh.* 16-17.

¹⁰³ D. H. 19.Q (= 19.11 KJ) : « Lavinus, le consul romain qui avait capturé un espion de Pyrrhus, fit armer et placer en ordre de bataille toutes ses troupes; après les avoir montrées à l'espion, il lui ordonna d'exposer toute la vérité à son mandant et de lui dire, outre ce qu'il avait vu, que le consul romain Lavinus l'engageait à ne plus jamais envoyer secrètement d'autres hommes chargés d'espionner mais à venir lui-même au grand jour pour voir et mesurer les forces romaines » (Λαβίνιος ὁ Ῥωμαίων ὑπατος κατέσκηον τοῦ Πύρρου συλλαβόν, καθολίσιος τὴν στρατιάν πᾶσαν καὶ εἰς τᾶξιν κατέστησας, ὡς ἐπέδειξε τῷ κατασκόφῳ φράζειν ἐκέλευσε πρὸς τὸν ἀποστειλάντα πᾶσαν τὴν ἀληθειαν, καὶ πρὸς οἷς ἐθεάσατο λέγειν, ὅτι Λαβίνιος ὁ Ῥωμαίων ὑπατος αὐτὸν παρακάλεε μὴ λάθρα πέμπειν ἐτέροισι ἐτι τοὺς κατασκοπομένους, ἀλλ' αὐτὸν ἐλθόντα φανερόσ ἰδεῖν τε καὶ μετρίην τὴν Ῥωμαίων δύναμιν).

¹⁰⁴ D. H. 19.R (= 19.12 KJ).

¹⁰⁵ P. Lévêque, *Pyrrhos...*, p. 323-327.

¹⁰⁶ D. H. 19.S (= 19.13-16 KJ).

¹⁰⁷ D. H. 19.T (= 19.17-18 KJ).

se concilier les Romains parce que ses succès lui coûtent trop cher en moyens humains et matériels¹⁰⁸, mais on ne peut pas tirer de ce texte beaucoup d'informations historiques, dans la mesure où les discours de Pyrrhus et de Fabricius sont uniquement destinés à exalter les qualités de l'homme romain : du point de vue littéraire, ce dialogue est un exercice de style où les deux hommes se répondent par procédés rhétoriques plus ou moins lourds et élégants. M. T. Schettino a fort bien montré que le texte de Denys révélait à la fois les influences des sources annalistiques romaines et celles de l'idéologie du I^{er} siècle : il s'agit de défendre les valeurs de *ἡ ἐλευθερία* et de *ἡ παρρησία*¹⁰⁹, propres à la République romaine. Mais Denys intègre sa propre culture en comptant parmi les qualités de Fabricius, la *καλοκαγαθία*, notion grecque, qui évoque les vertus de l'homme bien né, à la fois beau dans son corps et bon dans son âme, idéal de l'aristocrate grec des VI^e et V^e siècles, qui n'a plus grand sens dans le contexte romain de l'époque républicaine.

— En revanche, le récit de la bataille d'Ausculum est une mine d'informations sur les troupes, leur armement et la stratégie du combat¹¹⁰, même si l'on en trouve également un rapport détaillé chez Plutarque et Zonaras¹¹¹. Après la description des troupes et de leur disposition sur le terrain, Denys relate le combat des deux cavalleries, puis des infanteries; devant l'affaiblissement de certains de ses contingents, le roi lance la charge des éléphants, arrêtés par des machines de guerre romaines très sophistiquées, dont Denys nous donne une description détaillée. Le champ de bataille est ensuite le lieu d'un ample désordre jusqu'à l'intervention de la divine Providence en faveur des Romains : des renforts dauniens s'emparent du camp de Pyrrhus et le livrent aux flammes, tandis que les éléphants et cavaliers épirotes sont mis en difficulté.

P. Lévêque juge ce récit erroné et dénué de valeur historique, car issu d'une tradition annalistique tardive qui transforme la défaite romaine en victoire, et dresse une apologie de l'armée romaine¹¹². M. T. Schettino y souligne la contamination de deux traditions différentes qui rendent incompréhensible le récit du combat. Il est vrai que D. H. attribue la victoire aux Romains ou du moins ne se prononce pas réellement sur l'issue de la journée, alors que l'annalistique tardive enregistre encore le succès de Pyrrhus¹¹³.

¹⁰⁸ P. Lévêque, *Pyrrhos...*, p. 334-340.

¹⁰⁹ M. T. Schettino, *Tradizione annalistica...*, p. 36-42.

¹¹⁰ D. H. 20.C (= 20.1-3 KJ).

¹¹¹ Plu. *Pyrrh.* 21.7-13; Zonar. 8.5.1-7.

¹¹² P. Lévêque, *Pyrrhos...*, p. 379-380.

¹¹³ Val. Ant. fr. 21 *apud* Gell. 3.8.1

Si Denys ne précise pas la localisation du champ de bataille¹¹⁴, et qu'il étend le combat sur une seule journée contrairement à Plutarque, qui raconte les événements sur deux jours, et qui tire lui-même son information de Hiéronymos de Cardia, sa description des troupes et leur disposition sur le champ de bataille illustrent les techniques utilisées par Pyrrhus en Grèce et justifient la réputation dont il jouit. Ainsi, bien que les historiens estiment qu'il a fort exagéré le nombre de combattants engagés (70 000 fantassins, 8 000 cavaliers de part et d'autre, et 15 éléphants pour les troupes grecques)¹¹⁵, il nous montre la diversité des alliés italiotes, présentant ainsi le nouvel équilibre géopolitique de la Grande Grèce : les Tarentins, à l'origine du conflit ont fourni une phalange *armée de boucliers blancs*, type défensif probablement emprunté aux Macédoniens lors de l'intervention d'Alexandre le Molosse entre 334 et 331 av. J.-C.; en plus de leurs contingents, ils ont embauché des mercenaires italiotes, dont il est difficile de déterminer la provenance exacte sinon que, d'après leur nom, ils proviennent de cités grecques non encore tombées sous la coupe de Rome¹¹⁶; des troupes bretiennes et lucaniennes, qui, depuis Héraclée et pour la première fois dans l'histoire de l'Italie du Sud, combattent auprès de troupes grecques; des Samnites, qui sont les alliés de Tarente au moins depuis 210, lors de la seconde guerre samnite. Pyrrhus dispose ses troupes selon un procédé d'alternance (Épirotes ou alliés, occidentaux) pour parer aux éventuelles faiblesses de contingents qu'il ne maîtrise pas encore. La tactique du roi est la mobilité, de sa cavalerie d'abord, qui opère des mouvements continuels de harcèlement et d'encercllement, surprenant ainsi l'ad-

versaite :

Les cavaliers placés aux deux ailes, connaissant par avance les manœuvres dans lesquelles ils étaient supérieurs à leurs ennemis, y recouraient : les Romains se livraient à un corps à corps sur un espace restreint, alors que la cavalerie grecque se déployait en cercles suivis de demi-tours. Les uns, quand ils étaient poursuivis par des Grecs, faisaient faire volte-face à leurs chevaux, les tenaient par la bride et combattaient à pied; les autres, quand ils comprenaient que les Romains rétablissaient l'équilibre du combat, obliquaient vers la droite et les contournaient en se déployant; puis, ils faisaient de nou-

¹¹⁴ P. Lévêque, *Pyrrhos...*, p. 380-384.

¹¹⁵ Il faut plutôt compter en réalité sur 40 000 hommes de part et d'autre (Fron. *Str.* 2.3.21), puisque les Romains avaient engagé quatre légions. De toute façon, on relève, dans toutes nos sources, l'égalité numérique des deux camps.

¹¹⁶ Crotona, Locres, Hipponion et Rhégion sont gardées par des garnisons romaines depuis 282.

veau virer leurs chevaux vers la ligne de front et, les aiguillonnant, chargeaient¹¹⁷.

Son infanterie était-elle également entraînée à ce type de manœuvre? En effet, Denys énonce un commentaire général :

Tel fut à peu près le combat de cavalerie; quant à «celui» des fantassins, il fut en partie semblable à ce dernier, en partie différent; semblable dans l'ensemble, différent dans le détail¹¹⁸.

Et les troupes les plus solides sont précisément les siennes, puisque les Macédoniens, qualifiés de l'expression *les plus valeureux*, font reculer la Première légion et les Latins, tandis que les premiers à fuir sont les Lucaniens, les Brutiens, puis les Tarentins.

En réalité, la description des mouvements de troupes, contestée par P. Lévêque comme par M. T. Schettino, répond à une logique interne au déroulement de la bataille : l'aile droite étant toujours plus solide que l'aile gauche, – et Denys le souligne lui-même¹¹⁹ – il est normal que les différents corps ne se trouvent plus dans le même axe avant et après la mêlée.

Comment faut-il interpréter aussi le recours à des chars aux machines complexes, dignes de l'univers de J. Bosch, d'après P. Lévêque¹²⁰?

...les chars au nombre de trois cents, qu'ils avaient équipés en vue du combat avec les éléphants. Ces chars comportaient, fixés sur des traverses droites, des bras latéraux, qui pouvaient être aisément tournés et orientés à volonté dans la direction souhaitée; aux extrémités de ces bras, étaient adaptés ou des trident, ou des cestres propulseurs de lames, ou des crochets tout en fer, ou bien encore des machines d'où s'abattaient de lourds grappins. Sur nombre de ces

¹¹⁷ D. H. 20.C (= 20.1-3 KJ) : Οἱ μὲν ἱππεῖς οἱ παρὰ ἀμφοτέρω τεταγμένοι τὰ κέρατα προσιδέσθαι, ἐν οἷς ἐπλεονέκτουσαν αὐτοὶ τὸν πολέμιον, εἰς τὰ πάντα κατὰφυγον, ῥομαῖοι μὲν εἰς τὴν ἐκ χειρὸς καὶ σταδίατιαν μάχην, τὸ δὲ τὸν Ἑλλήνων ἱπτακὸν εἰς τὰς περιελάσεις καὶ τοὺς ἐξελιγμοὺς, καὶ οἱ μὲν ὅποτε δίοκοντο ὑπὸ τὸν Ἑλληθων, ἐπιστρέψαντες τοὺς ἵππους καὶ τοὺς χαλινούς κατασχόντες ἐπεξομάζον, οἱ δὲ ὅποτε τοὺς ῥωμαίους μάθειον εἰς ἀντίπαλα καθισταμένους, ἐπὶ δόρυ κλίναντες καὶ δι' ἀλλήλων ἐξελίξαντες περιεδίουον τοὺς ἵππους αὐθὺς ἐπὶ τὸ μέτωπον καὶ τὰ κέντρα προσβαλόντες ἐχώρου ὁμοσε.

¹¹⁸ D. H. 20.C (= 20.1-3 KJ) : Ἡ μὲν οὖν διή τὸν ἱππέων μάχην τοιαύτη τις ἦν, <ἢ> δὲ τὸν πεζῶν τῆ μὲν ἐμφερῆς ἐκείνη, τῆ δὲ διάφορος. Ἐμφερῆς μὲν κατὰ τὸ σύμπαν, διάφορος δὲ κατὰ τὰ μέρη. Τὸ μὲν γὰρ δεξιὸν κέρασ ἐπιρρεπέστερον ὑπὴρξεν ἐκατέρω, τὸ δ' ἄριστερόν ὑποδεέστερον. Οὐ μόντοι σὺν τῷ ἀσχήμιον τὰ νῶτα τοῖς πολέμοις ἐνέκλιναν οὐδέτεροι, ἀλλὰ σὺν κόσμῳ καὶ παρὰ τὰς σημεῖαις μένοντες ἐκάτεροι καὶ τὴν προβολὴν φυλάττοντες κατὰ μικρὸν ὑπεχώρου ὄπισσιν.

¹¹⁹ D. H. 20.C (= 20.1-3 KJ) : «L'aile droite, en effet, étant la partie la plus solide des deux armées, l'aile gauche la plus faible» (Τὸ μὲν γὰρ δεξιὸν κέρασ ἐπιρρεπέστερον ὑπὴρξεν ἐκατέρω, τὸ δ' ἄριστερόν ὑποδεέστερον).

¹²⁰ P. Lévêque, *Pyrrhos*..., p. 389.

bras, à l'avant des chars, étaient attachées des pincettes porte-feu garnies d'étroupe, abondamment imbibée de poix. Une partie de leur équipage, à l'approche des bêtes sauvages, devait enflammer l'étroupe pour les blesser à la trompe et à la face. Sur les chars à quatre roues, étaient également montées des troupes légères : un grand nombre d'archers, de frondeurs, de lanceurs de triboles de fer¹²¹.

L'on trouve certes la même prose exubérante chez Diodore décrivant les batailles d'Alexandre le Grand, comme le siège de Tyr¹²². Mais doit-on nier pour autant toute authenticité aux engins décrits? Les accessoires cités ici requièrent sinon une grande élaboration théorique, du moins une importante main d'œuvre pour les faire fonctionner, ce que souligne Denys. La plupart d'entre eux, comme les trident, les crochets, ou les grappins, ainsi que certaines techniques d'attaque, comme l'étroupe imbibée de poix, sont connues au moins depuis les guerres entre Denys l'Ancien et les Carthaginois en Sicile, au début du IV^e siècle av. J.-C. lors de l'invention de l'artillerie¹²³. En revanche, la mention de pincettes porte-feu semble indiquer que les Romains n'ont pas recouru à l'usage de la catapulte, et l'on peut se demander ici pourquoi. Il était plus facile de frapper les éléments d'une certaine distance plutôt que d'attendre leur arrivée à proximité immédiate des chars. De même, certaines des armes mentionnées par Denys n'apparaissent que plus tard. Ainsi le cestre décrit par Polybe¹²⁴ aurait été inventé lors de la guerre contre Persée en 170; sorte de fronde destinée à lancer des espèces de fléchettes métalliques, il semble assez différent de celui qu'utilisent les Romains à Ausculum et qui semble plutôt fonctionner par propulsion mécanique. Les triboles ne sont connus que par des textes de Polyen et de Plutarque¹²⁵ pour des périodes postérieures aux guerres de Pyrrhus, ainsi lors de la Troisième guerre Punique. Plutôt que de supposer à Denys une imagination débordante et fantastique, ne doit-on pas

¹²¹ D. H. 20.C (= 20.1-3 KJ) : ... τὰς ἀμάξιας, τριακοσίας τὸν ἄριθμόν, ἀς παρεσκεύασαντο πρόφας τὴν τῶν ἐλεφάντων μάχην. Αὐτὰ κεραιὰς εἶχον ἐπιβεβηκοῖα στώμιξιν ὀρθὰς πλαγίως, εὐτρόχους, ὅση βουλήθηται τις ἀμα νοημαὶ περιάρεσθαι δυναμένας, ἐπ' ἄκρον δὲ τῶν κεραιῶν ἢ τριδόντες ἦσαν ἢ κέστροι μακροειδέεις ἢ δρέπανα ὀλοσίδηρα, ἢ καταρράκτας τινάς ἐπιρριπτοῦντας ἀνοθεν βαρεῖς κόρακας. Πολλὰς δ' αὐτῶν χεῖρες προσήρτητο πυρφόροι στυπαῖα πολλὰ πύθη λελιπασμένα περὶ αὐτὰς ἐχουσαι, προεκκείμενα τὸν ἀμάξων. αἷς ἐμελλόν ἐστηκότες ἐπ' αὐτῶν τινας, ὅτε πληστόν γένοιτο τὸν θηρίων, πλήσαντες πυρὸς ἐπὶ τὰς προβοσκίδας αὐτῶν καὶ τὰ πρόσωπα τὰς πληγὰς φέρον. Ἐφεστήκεσαν δὲ ταῖς ἀμάξιας τετρακῶν κλοῖς ὑπαρχοῦσαι καὶ τῶν ψιλῶν συγχοὶ τοξόται καὶ χειρμάται καὶ τριβόλων σιδηρῶν σφενδονήται...

¹²² D. S. 17.41-45.

¹²³ D. S. livre 14; E. W. Marden, *Greek and Roman Artillery. T. 1, Historical Development*, Oxford, 1969, p. 48-56.

¹²⁴ Plb. 27.11.

¹²⁵ Polyæn. *Strat.* 1.39.2; Plu. M. 200a.

original de Denys : l'orientation était définitivement défavorable à Pyrrhus. Néanmoins comme le texte de Diodore sur l'expédition de Pyrrhus en Sicile s'arrête au siège de Lilybée, que Pyrrhus lève pour tourner ses regards vers la Libye¹³¹, le fragment de Denys nous permet de compléter le panorama de cette expédition en Sicile du point de vue politique :

Il confisqua aux parents et amis d'Agathocle les biens qu'ils avaient reçus de lui et en gratifia ses propres amis. Il distribua les magistratures principales des cités à ses écuyers et à ses commandants sans tenir compte des lois locales de chaque cité, ni respecter la durée normale de ces charges, mais selon son bon plaisir. En ce qui concerne les jugements, les différends et toutes les autres affaires d'administration politique, il en réglait lui-même une partie, et pour le reste, en déléguait l'examen et la décision à ses courtisans, des individus qui n'avaient d'autre souci que de s'enrichir et de dépenser leur fortune dans les plaisirs. Aussi devint-il insupportable <et> haïssable aux cités qui l'avaient accueilli¹³².

En réalité, Pyrrhus ne fait que substituer une administration épirote à l'élite locale qui tirait elle-même son pouvoir des faveurs passées d'Agathocle¹³³, ce tyran, que les sources présentent de manière extrêmement négative, du fait de ses origines populaires et de sa politique démagogique de confiscations et de redistributions foncières au profit de ses hommes. Or l'élite qui conteste la politique de Pyrrhus est celle qui a tiré profit du régime précédent. La vision dévalorisante transmise par Denys doit être imputée à la fois à cette nouvelle élite, privée de ses pouvoirs, et à l'aristocratie antérieure qui comptait probablement sur Pyrrhus pour recouvrer son pouvoir, tel un Sositratos, petit-fils du chef de file des oligarques syracusains. Si Denys ne cite aucun nom, on peut néanmoins suggérer que le futur Hiéron II faisait partie de ces magistrats, ce qui lui permet de prendre le pouvoir en 276.

¹³¹ D. S. 22.10.

¹³² D. H. 20.8 (= 20.8 KJ) : Τὰς τε γὰρ οὐσίας τῶν Ἀγαθοκλέους οἰκείων ἢ φίλων ἀφαρομένου τοῦς παρ' ἐκείνου λαβόντας τοῖς ἑαυτοῦ φίλοις ἐχαρίσατο καὶ τὰς μεγίστας ἐν ταῖς πόλεσιν ἀρχὰς τοῖς ἰδίοις ὑπασισταῖς καὶ λογαγοῖς προσέειπεν, οὐ κατὰ τοῦς ἐπιχωρίους ἐκάστης πόλεως νόμους οὐδ' εἰς τὸν εἰσώθῃτα χρόνον, ἀλλ' ὡς αὐτῷ φίλον ἦν. Δίκαιος τε καὶ ἀμφοιστήρησις καὶ τὰς ἄλλας πολιτικὰς οἰκονομίας ἀπάσας τὰς μὲν αὐτὸς διήτα, τὰς δὲ τοῖς περὶ τὴν αὐτὴν ἀναστρέφειν καὶ διακρίνειν ἀπεδέδου ἀνθρώποις οὐθὲν ἕτερον ὀρώσιν [ἦ] ὅ τι μὴ κερδαίνειν καὶ καθήκοντα εὐπορίαις, καὶ διὰ ταῦτα πάντα βαρῆς ταῖς ὑποδεξαμέναις πόλεσι <καὶ> μισηρὸς ἦν.

¹³³ D. S. 19.9; 19.72; 20.4; 20.15; 21.15.

plutôt le taxer d'anachronismes? D'autres auteurs confirment l'existence de chars contre les éléphants¹²⁶. Ce qu'il faut contester, c'est davantage leur configuration technique que leur existence. La plupart des historiens prêtent à Denys et à Plutarque une chronologie et des sources différentes sur la geste de Pyrrhus en Italie, Plutarque se fondant sur une tradition grecque, telle celle de Hiéronimos de Cardia¹²⁷, Denys sur des textes annalistiques, et en particulier Acilius¹²⁸ qui reprendrait lui-même la version de Proxenos, compagnon et historiographe du roi d'Épire. Ces deux dernières traditions ont de grandes chances d'avoir exalté d'un côté l'inventivité des Romains, qui, en quelques semaines, tirent profit des leçons d'Héraclée, de l'autre la malchance de Pyrrhus, dont une des armes maîtresses ne peut avoir l'efficacité habituelle.

— L'expédition de Pyrrhus en Sicile, évoquée *supra*, est présentée par Denys dans son action politique à l'égard des Siciliotes, et non pas militaire, ce que l'on peut expliquer de deux manières. Soit c'est une question de sources : on a suggéré que Timée était à l'origine de ce récit, car les annalistes romains ne s'intéressaient pas aux événements de Sicile¹²⁹, Rome n'y étant pas impliquée; or Timée, fils du tyran Andromachos de Tauroménon, est plus féru d'histoire politique que de comptes-rendus militaires. De même, s'il s'agit de Hiéronimos de Cardia, hypothèse défendue par M. T. Schettino, ce crétaire des Antigonides était hostile au roi d'Épire. Denys adopte un point de vue hostile à Pyrrhus en ne présentant que très brièvement sa conquête éclair de la Sicile; en revanche, il insiste sur son incapacité politique. Soit c'est un choix volontaire de Denys, pour lequel, comme pour d'autres auteurs¹³⁰, l'objectif de Pyrrhus était de conquérir l'île et non pas de venir aux secours des cités grecques menacées par les Carthaginois. Ses rapports familiaux avec Agathocle l'incitaient à revendiquer ce qu'il considérait comme son patrimoine, l'autorité sur Syracuse, destinée à être léguée à son fils Alexandre, petit-fils d'Agathocle. L'éclairage devait alors être porté sur l'action politique du roi d'Épire. Denys souligne l'attitude tyrannique de Pyrrhus pendant sa campagne de Sicile et fait une très rapide allusion à sa politique de conciliation, contrairement à Diodore beaucoup plus précis dans son rapport. En même temps, étant donné que le fragment est tiré des *excerpta* sur les *Vices et les Vertus*, on ne peut supposer qu'il y a eu remaniement et abréviation du texte

¹²⁶ Zonar. 8.5; Oros. 4.1.19-22.

¹²⁷ P. Lévéque, *Pyrrhos...*, p. 384-387.

¹²⁸ M. T. Schettino, *Tradizione annalistica*, p. 46-52.

¹²⁹ Cf. l'état des lieux dans M. T. Schettino, *Tradizione ellenistica...*, p. 64-65.

¹³⁰ Plu. *Pyrrh.* 22.1.

- Le pillage du sanctuaire de Perséphone à Locres¹³⁴

L'épisode est tiré du traité byzantin *De uirtutibus et uitiiis* et illustre le thème de la Providence divine qui punit les impies, thème récurrent dans l'affaire de Pyrrhus, même s'il est moins appuyé dans le récit de la bataille d'Auscultum. L'objectif moralisant de Denys est ici très clair : la conclusion est d'ailleurs une leçon de morale à l'égard de ceux qui seraient tentés de commettre des actes sacrilèges. Cet aspect est probablement à imputer à l'historien Proxenos, comme le cite lui-même Denys. Les forces et le talent militaire de Pyrrhus étaient tels qu'il fallait expliquer par une autre cause son échec en Italie. D'après le récit de Denys, Pyrrhus n'est pas véritablement responsable de ce sacrilège puisqu'il est conseillé par trois de ses amis, qui lui servent ensuite d'hommes de main dans la basse besogne. Les autres sources sur cet épisode mentionnent toutes Pyrrhus à l'origine du projet, et ce, avec plus ou moins de cynisme.

Voyant que Pyrrhus était dans l'embarras et qu'il cherchait des ressources quelle que fût leur origine, les plus pervers et les plus impies de ses amis, Evégoros, fils de Théodoros, Balacros, fils de Nicandros, et Deinarchos, fils de Nicias, adeptes des doctrines athées et criminelles, proposent un expédient pour se procurer des richesses impies : forcer les trésors consacrés à Perséphone. Dans cette cité se trouvait en effet un sanctuaire vénérable, possédant sous bonne garde de l'or en abondance, conservé intouchable depuis toujours, et en

¹³⁴ D. H. 20.1 (= 20.9-10 KJ) : « Ὅτι ἀμχανοῦντα τὸν Πύρρον καὶ πόρους παντοδαποὺς ἐπίτηδοντα ὀρώντες [αὐτὸν] οἱ κάκιστοι καὶ ἀνοσιώτατοι τῶν φίλων, Εὐήγορος Θεοδόρου καὶ Βάλακρος Νικάνδρου καὶ Δειναρχὸς Νικίου, τὸν ἀθέων καὶ ἐξ ἐξάγιστον δογμάτων ζηλωταί, πόρον ὑποτίθενται χρημάτων ἀνοσίων, τοὺς ἱεροὺς ἀνοίξαι τῆς Περσεφόνης θησαυροῦς. Ἦν γὰρ ἱερὸν ἐν τῇ πόλει ταύτῃ ἄγιον καὶ πόλιν χρυσὸν ἐκ παντὸς τοῦ χρόνου πεφυλαγμένον ἀθικτὸν ἔχον, ἐν ᾧ χρυσὸς τὴν ἄβυσσος, ὀρότατος τοῖς πολλοῖς κατὰ γῆς κείμενος. Ὑπὸ τούτων ἐξαπατηθεὶς τὸν κόλακον καὶ τὴν ἀνάγκην κρείττονα παντὸς, ἠγησάμενος, <τοῖς εἰσανεγκλιμένοι> τὴν γνώμην ἀνδράσι διακόνους τῆς ἱερουσίας ἐρήσατο, καὶ τὸν ἐξελαθέντα χρυσὸν ἐκ τοῦ ἱεροῦ ναυσὶν ἐνήμενος μετὰ τῶν ἄλλων χρημάτων ἀπέσταλκεν εἰς Τάραντα πολλὰς μεσὸς εὐθυμίας γενομένους.

Ἡ δὲ δικαία πρόνοια τὴν αὐτῆς δύναμιν ἀπειδείσατο. Ὡς γὰρ ἀνιήθησαν αἱ νῆες ἀπὸ τοῦ λιμένος, τὴν μὲν ἀτόγειον αὐραν λαβούσα προέκυψε· ἀνεμὸς δ' ἐναντίος γενόμενος καὶ δι' ὀλης νυκτὸς κατασχὼν ἄς μὲν κατέκλυσεν, ἄς δ' εἰς τὸν τῆς Σικελίας πορθίον ἐξέβαλεν, ἐν αἷς δὲ παρεκομίζετο τὰ ἀναθήματα καὶ ὁ προσενηχθεὶς ἐκ τῶν ἀναθημάτων χρυσὸς ἐπὶ τοῖς Λοκροῦς ἐξοκλειεν αἰγυλώους, καὶ τοὺς μὲν πλεόντας ἐν αὐταῖς ἐν τῇ πάλυρροίᾳ τῶν κυμάτων κατακλιζομένους διέφθειρε, τὰ δ' ἐπὶ χρήματα διαστασθεύσων τῶν νεῶν ἐπὶ τὰς ἐγγιστα τῶν Λοκρῶν θύνας ἐξέβρασεν. Ὁ δὲ βασιλεὺς καταπλάγειν ἅπαντα τὸν κόσμον καὶ τοὺς θησαυροὺς ἀπέδοκε τῇ θεῷ ὡς παρατησόμενος αὐτῆς διὰ τούτο τὸν χόλον.

Νήπιος, οὐδὲ τὸ ἴδει, ὃ οὐ πείσασθαι ἐμελλεν.

Οὐ γὰρ τ' αἶψα θεῶν τρέπεται νόος αἰὲν ἐόντων, ὡς Ὀμήρη εἶρηται. Ἄλλ' ἐπειδὴ τῶν ἱερῶν ἐτόλμησεν ἀνασθαι χρημάτων καὶ πόρον ὑποδέσθαι πολέμων, ἀνόνητον ἐποίησε τὴν ἔννοιαν αὐτοῦ τὸ δαιμόνιον, ἴνα παράδειγμα καὶ παίδευσμα πᾶσιν ἀνθρώποις γένοιτο τοῖς μεθ' ἑαυτὸν.

particulier une grande quantité d'or enterré de manière à demeurer invisible de la foule. Séduit par ces flageornes et considérant que la nécessité était plus forte que tout, Pyrrhus utilisa comme hommes de main pour piller le sanctuaire <ceux qui en avaient proposé> l'idée. Il chargea sur des navires l'or enlevé au sanctuaire et l'envoya avec le reste des richesses à Tarente, désormais rempli d'une grande confiance.

Mais la juste Providence manifesta sa puissance. Quand les navires eurent quitté le port, ils avancèrent d'abord grâce à une brise de terre. Puis se leva un vent contraire qui tint toute la nuit, faisant chavirer certains navires, en poussant d'autres vers le détroit de Sicile; quant à ceux qui transportaient les offrandes religieuses et, parmi elles, l'or consacré, ils allèrent s'échouer sur les rivages des Locriens. Ceux qui se trouvaient à bord périrent noyés dans le ressac des flots, cependant que les richesses sacrées, quand les navires se disloquèrent, furent rejetées sur les plages proches de Locres. Le roi, frappé de terreur, rendit toute sa parure et ses trésors à la déesse, pour apaiser ainsi sa colère,

« sans même savoir l'insensé, qu'elle n'allait pas se laisser fléchir,

car l'esprit des dieux immortels ne varie pas d'un coup »,

comme a dit Homère¹³⁵. À partir du moment où il osa porter la main sur les richesses sacrées et où il se proposa de les utiliser pour financer ses guerres, la divinité rendit vaines ses espérances pour que son exemple instruisît aussi les générations futures.

Ce texte évoque avec abondance de détails un épisode authentifié par de nombreuses sources¹³⁶. Denys distingue ainsi dans le butin, plusieurs types de richesses¹³⁷, ce qui correspond aux valeurs entreposées généralement dans les sanctuaires : de l'or monnayé ou sous forme de lingots, les offrandes et ex-voto, les parures des statues culturelles et objets de libation et de sacrifices. L'or monnayé et les lingots étaient éventuellement prêtés et servaient de réserve bancaire. En revanche, les dons et ornements du dieu ne pouvaient être empruntés qu'en cas d'extrême nécessité¹³⁸. Ici la réserve souterraine est dite ἄθικτον, qu'on n'a jamais touchée ou qu'on ne peut pas toucher. Il me semble préférable de traduire par « intouchable »¹³⁹ : c'est

¹³⁵ Hom. *Od.* 3.146.

¹³⁶ V. Max. 1.1; D. S., 27.4.3; Ap. *Sym.* 12.5-6; D. C. 9 fig. 40.48.

¹³⁷ E. Caïre, *Pyrrhus et les trésors de Perséphone*, dans *Pallas*, 53, 2000, p. 243-256.

¹³⁸ Th. 2.13 : Périclès évoque l'éventuel recours à la parure de la statue chrysoléphantine du Parthénon, qu'il faudrait remplacer ensuite intégralement, si les Athéniens étaient réduits à la dernière extrémité. Les autorités athéniennes y recourent à la fin de la guerre du Péloponnèse.

¹³⁹ Contrairement à la traduction proposée par E. Caïre, *Pyrrhus et les trésors de Perséphone*, dans *Pallas*, 53, 2000, p. 243-256 et à notre édition des *Fragments*,

précisément parce qu'elle est ancienne (conservée de tout temps : ἐκ παντός τοῦ χρόνου πεφυλαγμένον), et donc particulièrement vénérable qu'elle est enterrée; et le fait d'y toucher représente un sacrilège qui justifie la colère de la déesse. Étant donné que l'on connaît d'autres exemples de pillage du sanctuaire, en particulier par Denys l'Ancien, un siècle avant Pyrrhus, la réserve n'est donc plus « intouchée ». On sait également que le sanctuaire de Zeus Olympieios, situé *intra muros*, était dépositaire de fonds sacrés et prêtait de l'argent à la cité de Locres pour des travaux de réfection, l'approvisionnement en denrées de première nécessité ou des dépenses ponctuelles et onéreuses¹⁴⁰. On connaît en particulier des prêts consentis à un *basileus*, que certains ont interprété comme Pyrrhus, étant donné la datation de ces tablettes à la fin du IV^e-début III^e siècle av. J.-C. Or les tablettes de bronze, sur lesquelles étaient gravés les décrets du Peuple et du Conseil, et qui représentaient la reconnaissance de dettes officielle de la cité, étaient déposées, elles aussi, dans une cavité souterraine, constituée d'un cylindre de pierre subdivisé en quatre cavités¹⁴¹. Le cylindre était fermé d'un énorme bloc de pierre pourvu de gros anneaux en bronze, qu'il n'était pas facile de manipuler. Ces tablettes demeuraient donc « invisibles de la foule », comme c'est le cas de l'or inviolable du sanctuaire de la Mannella.

– la bataille de Bénévent¹⁴²

Racontée semble-t-il en détail par Denys, la bataille n'est que très peu conservée dans les manuscrits ambrosiens. Il nous reste le cauchemar de Pyrrhus et un épisode très bref de la bataille qui vit la défaite du roi¹⁴³.

<En effet> durant la nuit où Pyrrhus s'apprêtait à faire passer

Rome et la conquête de l'Italie aux IV^e et III^e siècles av. J.-C. (Antiquités Romaines, livres 14-20), texte grec, traduction et commentaire, S. Pittia et alii éd., Paris, 2002 (Fragments).

¹⁴⁰ L. Migeotte, *Sur les rapports financiers entre le sanctuaire et la cité de Locres dans Comptes et Inventaires dans la cité grecque, actes du colloque de Neuchâtel en l'honneur de J. Tréheux*, éd. D. Knoepfler, Neuchâtel-Genève, 1988, p. 191-203.

¹⁴¹ A. De Franciscis, *Stato e società in Locri Epizefiri (L'Archivio dell'Olimpietion locrese)*, Naples, 1972.

¹⁴² D. H. 20.J-K (20.12 KJ).

¹⁴³ Nous avons déplacé le fragment II généralement situé avant le fragment 12 (fragments J-K dans notre édition des Fragments, Denys d'Halicarnasse, *Rome et la conquête de l'Italie...*), car nous avons estimé qu'il désignait les troupes romaines plutôt que les armées de Pyrrhus, selon l'hypothèse de A. G. Roos (*De fragmentis nonnullis et Dionysii Halicarnassensis Antiquitatum Romanarum libri postremis*, dans *Mnemosyne*, 38, 1910, p. 281-290); un texte de Dion Cassius peut être rapproché du nôtre : il s'agit d'une attaque de soldats romains, pendant la guerre contre les Samnites en 277 (Zonar. 8.6.1).

son armée dans la montagne pour aller attaquer secrètement le camp romain, il rêva que la plupart de ses dents tombaient et qu'un flot de sang s'échappait de sa bouche. Fortement troublé par cette vision qu'il interprétait comme le présage d'un grand malheur – car déjà précédemment, après avoir eu en songe une pareille vision, il avait essuyé un terrible échec – il voulut ajourner l'attaque. Mais il n'eut pas la force de vaincre l'arrêt du destin : ses amis s'opposèrent à ce report et jugèrent qu'ils ne devaient pas laisser échapper l'occasion favorable qu'ils tenaient là.

L'armée de Pyrrhus achève l'escalade avec les éléphants : les Romains s'en aperçoivent et blessent un éléphant. Il en résulte un grand désordre parmi les Grecs et ce fut la débâcle. Alors, les Romains tuent deux éléphants, en acculent huit autres dans un lieu sans issue, prennent vivants ces éléphants après la reddition de leurs commandants indiens, et massacrent un grand nombre de soldats¹⁴⁴.

Le rêve prémonitoire de Pyrrhus doit être rapproché de l'épisode de Locres : d'une part parce que, comme lors de la tempête, le roi prend peur des manifestations surnaturelles, ensuite parce que ses erreurs tactiques sont attribuées à ses proches, comme si l'historien Denys, ou sa source d'inspiration cherchait à rendre Pyrrhus irresponsable de certains de ses actes. On peut suggérer ainsi que Proxenos ou Pyrrhus lui-même, par le biais de ses *Mémoires*, présente une vision qui fait du roi une victime du destin. L'épisode des éléphants, qui est un échec épirote, doit être mis en parallèle avec celui de la bataille d'Ausculum où, là aussi, le recours aux animaux fut un désastre, d'après le récit dionysien, vraisemblablement tiré d'une source annalistique exaltant la bravoure des soldats romains face à des périls nouveaux.

Les fragments ne constituent donc qu'une source d'appoint sur le monde grec, car procédant trop souvent par allusions, ils nous obligent à compléter les informations dionysiennes en recourant à

¹⁴⁴ D. H. 20.J (= 20.12.1-2 KJ) : Ἐν <γράφ> τῇ νυκτὶ, ἐν ἣ τὴν στρατιάν ἀπέξειν ὁ Πύρρος ἐμέλλεν εἶναι τὸ θρόνος τῷ Ῥωμαίων ἐπιθησόμενος χάρακι λάθρα, ἔδοξε κατὰ τοὺς ὕπνους ἐκπεσεῖν αὐτοῦ τοὺς πλατειῶνας ὀδόντας καὶ πλῆθος αἰμάτων ἐκ τοῦ στόματος φέρεσθαι. Παράχθεις δὲ διὰ τὴν ὄψιν καὶ μεγάλην ἔσεσθαι συμφορὰν μακροχρόνιος – ἤδη γὰρ αὐτῷ καὶ πρότερον τοιαύτην ὄψιν ἐνὶ πνεύῳ θεασάμενός δεινὴ νικῆσαι τὴν πεποριμένην ἐναντιούμενον τὸν φίλων πρὸς τὴν ἀναβολὴν καὶ μὴ μεθεῖναι τὸν καιρὸν ἐκ τῶν χειρῶν ἀξιοῦντων.

Ἀναβάντων δὲ τὸν σὺν τῷ Πύρρῳ μετὰ τῶν ἐλεφάντων ἀτόσθησιν οἱ Ῥωμαῖοι λαβόντες σκιμνίον ἐλέφαντος τιράσκουσιν, ὁ πολλὴν ἀκοσμίαν τοῖς Ἑλλησιν ἐνέποιησε καὶ φυχῆν· οἱ δὲ Ῥωμαῖοι δύο μὲν ἐλεφάντας ἀποκτείνουσιν, ὀκτὼ δὲ κατακτείνουσιν εἰς χεῖρον ἀνέξοδον παραδόντων τὸν ἐπ' αὐτοῖς ἵδων ζῶντας παραλαβάνουσι, τὸν δὲ στρατιωτῶν πολὺν φόνον ἐργάζονται.

d'autres sources; mais ils confirment, malgré leur caractère lacunaire et arbitraire, les objectifs et la méthode employée par Denys dans les livres complets : les digressions sur le monde grec sont autant de références aux parentés et différences culturelles entre Rome et les cités grecques. Elles nous permettent d'appliquer les problématiques proposées pour les livres complets à l'ensemble des fragments. A l'exception des manuscrits Ambrosiens et si on laisse de côté seul le traité des *Vices et des Vertus* présente des *excursus* sur l'histoire du monde grec égéen. Ce n'est pas un hasard; Denys a suffisamment répété dans les livres 1 et 2 la supériorité morale de Rome, seule détentrice de l'hellénisme authentique, celui des origines qui a permis l'essor de la Grèce. La volonté de l'empereur byzantin de mettre à la disposition de tous le modèle antique ne fait que renchérir sur la perspective dionysienne. Paradoxalement les fragments des excerpteurs byzantins du X^e siècle, pourtant considérés comme des textes originaux de Denys, nous apportent moins d'informations que les manuscrits de l'*Ambrosianus* où se mêlent citations brèves et passages assez longs, résumés et abréviations, sans que la fidélité au texte original soit toujours parfaitement respectée.

Sophie COLLIN BOUFFIER